

UNIVERSITE DE BORDEAUX

FACULTE DES STAPS

Mémoire de Master 1 Gouvernance du Sport et Développement Territorial

Session 1

La stratégie de maintien et de reprise de l'activité durant la crise sanitaire

Etude auprès de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton

Responsable pédagogique :

M. André Suchet

Réalisé par :

M. Patxi Montalibet

université
de **BORDEAUX**

Année universitaire 2020 / 2021

PREAMBULE

La structure dans laquelle le stage en relation avec ce mémoire s'est déroulé est la ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton. La ligue est constituée sous la forme d'une association loi 1901. Elle est un organe déconcentré de la fédération, donc dans le cas présent, de la fédération française de badminton. Cette association accompagne les douze comités départementaux, issus de la fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes en 2016 à la suite de la parution de la loi NOTRe. Au total, ce sont deux cent onze clubs et plus de dix mille licenciés (sur la saison 2020/2021 marquée par la crise sanitaire) qui font vivre le badminton à l'échelle régionale. Afin de fonctionner correctement, la ligue, présidée par Monsieur Guillaume Guerder emploie sept salariés dont Monsieur Yannick Meunier, directeur sportif et dans le cas présent, mon tuteur de stage. Les locaux de la ligue se situent au sein de la maison régionale des sports, au 2 avenue de l'université, 33400 Talence.

Durant ce stage qui s'est déroulé du 29/03/2021 au 28/05/2021, mon poste était celui de stagiaire agent de développement avec différentes missions. Il s'agissait en premier lieu, de mettre en place une stratégie de fidélisation des licenciés via une application mobile, et plus précisément l'application Bad'Aqui. Le but de cette mission était de sensibiliser les comités et les clubs à l'utilité de cette application encore inédite sur le plan de la fidélisation. Pour cela, de la communication ainsi qu'une réunion de présentation ont été mises en place.

Le développement d'un concept convivial lors d'un Week-End prévu pour les 10 et 11 juillet à la halle des sports de Talence permettant aux licenciés de se retrouver autour de diverses activités telles que le badminton notamment avec une compétition officielle pour les jeunes, le AirBadminton sous forme de découverte ainsi que d'un tournoi par équipe fut ma deuxième mission. Par la suite une autre tâche consistant à organiser le soutien aux comités départementaux et aux clubs dans le cadre de la crise sanitaire m'a été confiée. Elle a été principalement réalisée via un effort de communication auprès de ces acteurs du badminton Néo-Aquitain afin de les tenir informés des nouveautés qui accompagneront la reprise de la pratique. Pour finir, j'ai pu m'investir dans le développement du sport santé au travers du badminton, le principe étant de recenser les différents bienfaits de cette pratique et de contacter les professionnels du sport santé de la région afin de les en informer et ainsi créer des liens entre la ligue et ces structures pour les futures saisons. Ces missions étant étendues sur plusieurs mois, voire années, je n'ai malheureusement pas pu les accompagner jusqu'à leur terme.

REMERCIEMENTS

Avant de développer les propos de ce mémoire de recherche, je tenais à remercier M. Yannick Meunier, directeur de la ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton, qui m'a permis de réaliser ce stage

Je remercie également les salariés et bénévoles de cette structure qui m'ont accueilli et aidé à mener à bien mes missions lors de ce stage, et plus particulièrement M. Yannick Meunier, Mme Julie K/Bidy ainsi que Mme Jennifer Hurteau pour leur accompagnement, mais aussi pour les documents fournis, ceux-ci m'ont été très utiles au cours de cette étude.

Pour finir, je remercie tous les participants ayant répondu aux enquêtes que je leur ai communiquées afin de développer les recherches de ce mémoire. Ainsi que Monsieur André Suchet pour avoir été mon responsable pédagogique durant ce stage.

DICTIONNAIRE DES ABREVIATIONS UTILISEES

FFBaD = Fédération Française de Badminton

APS = Activité Physique et Sportive

OMS = Organisation Mondiale de la Santé

ERP = Etablissement Recevant du Public

 Type X = Etablissement sportif couvert

 Type PA = Etablissement de plein air

CNOSF = Comité National Olympique et Sportif Français

PIB = Produit intérieur Brut

LNAB = Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 : frise chronologique résumant les contraintes imposées au monde sportif.....	14
Figure 2 : comparaison de l'évolution des pratiques sportives selon les pays.....	15
Figure 3 : évolution des enregistrements d'activité de course à pied et de cyclisme sportif en France durant le 1er confinement	15
Figure 4 : Evolution du nombre d'adhérents au cours de la saison, comparaison de la saison 2019/2020 et 2020/2021.....	21
Figure 5 : Variation du nombre de licenciés à la FFBaD en fonction du temps.....	22
Figure 6 : Comparaison de la perte de licenciés des départements de NA avec la moyenne Française.....	24
Figure 7 : Perte d'adhérents à la LNAB selon les catégories.....	25
Figure 8 : Répartition des individus selon leur fréquence de pratique durant les périodes de restriction.....	28
Figure 9 : Répartition des licenciés selon l'impact psychologique de la crise sanitaire.....	28
Figure 10 : Répartition des licenciés en fonction de leur avis sur le soutien des instances dirigeantes (fédération, ligue, comités)	30
Figure 11 : Fréquence de consultation des réseaux de la ligue par les licenciés.....	31
Figure 12 : Réponses à la question "le kit de reprise vous a-t-il donné envie de mettre en place des actions de cohésion"	38
Figure 13 : répartition des réponses des clubs concernant la communication de la ligue à propos des actions mises en place.....	39
Figure 14 : Réponses à la question "l'accompagnement de la ligue a-t-il répondu à vos attentes ? »	39
Figure 15 : Répartition des réponses à la question "Ces activités vous inciteraient-elles à reprendre une licence la saison prochaine ?"	41
Tableau 1 : Décisions sanitaires pour le sport du 28 novembre au 20 janvier, pages 1, 2 et 3. ...	12
Tableau 2 : Différence d'adhésions entre la saison 2019/2020 et 2020/2021.	23
Tableau 3 : Répartition des clubs en fonction des variations de licenciés.....	26

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : ENQUETE MASTER STAPS SUR LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR LES CLUBS DE BADMINTON DURANT LA CRISE SANITAIRE	51
ANNEXE 2 : ENQUETE MASTER STAPS SUR LA PRATIQUE DES LICENCIES DE BADMINTON DURANT LA CRISE SANITAIRE	54
ANNEXE 3 : RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN AVEC MONSIEUR YANNICK MEUNIER	58

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. LA CRISE SANITAIRE EN FRANCE, SON IMPACT SUR LE MONDE SPORTIF ET LES DIFFICULTES RENCONTREES POUR LA MISE EN PLACE D'ACTIVITES SPORTIVES.

1.1. L'EVOLUTION DES CONDITIONS D'EXERCICE DES APS

1.2. L'IMPACT SUR LE SPORT EN GENERAL

2. LA SITUATION DU BADMINTON

2.1. L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA PRATIQUE DU BADMINTON EN FRANCE

2.2. LA SITUATION DES LICENCIES

2.3. LES ATTENTES ET ENJEUX LIES A LA MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE

3. LA STRATEGIE DE MAINTIEN ET DE RELANCE DE L'ACTIVITE

3.1. LES ETAPES DE CETTE STRATEGIE

3.2. LES EFFETS DE CETTE STRATEGIE

CONCLUSION

INTRODUCTION

Depuis la fin du XIXe siècle, le sport occupe une place de plus en plus grande dans la société française, et cela pour plusieurs raisons. Le sport peut se définir comme « Activité physique visant à améliorer sa condition physique » ou bien « Ensemble des exercices physiques se présentant sous forme de jeux individuels ou collectifs, donnant généralement lieu à compétition, pratiqués en observant certaines règles précises. »¹. A la fin du XIXe et au début du XXe siècle, le sport était essentiellement pratiqué sous forme de gymnastique pour le développement des capacités physiques des hommes dans le but de les préparer à une éventuelle mobilisation militaire. Durant cette période, le sport en général était réservé à la bourgeoisie qui seule avait le temps et les moyens de le pratiquer. Depuis le début du XXe siècle, le sport se démocratise peu à peu, notamment grâce à l'apparition des congés payés qui permettent à tous les travailleurs de pratiquer une activité sportive sur leur temps libre. Par la suite, le sport est devenu une véritable vitrine reflétant la puissance d'un pays, notamment lors des rencontres internationales (exemple des Jeux Olympiques durant la Guerre Froide). Nous pouvons donc dire que le sport est désormais ancré dans la société.

De nos jours, le sport est également vu comme un vecteur d'activité commerciale et un pourvoyeur d'emplois. Selon l'enquête « La filière sport prend ses marques » publiée en février 2020 par le groupe BPCE, le monde sportif compte 360.000 associations dont 40.000 emploient des salariés, ce qui correspond à 115.000 postes. En parallèle, 112.000 entreprises liées au sport se sont développées, ce qui représente 333.000 emplois, soit un total de 448.000 salariés dans cette filière. De plus, le sport améliore l'attractivité et le rayonnement des territoires, contribue à l'innovation, assure la promotion du bien-être et de la cohésion sociale et améliore la santé de ses pratiquants. Tous ces éléments expliquent pourquoi le sport est aussi pratiqué et pourquoi les politiques nationales et territoriales le mettent autant en avant. En effet, selon le « baromètre national des pratiques sportives 2018 », publié en 2019 par l'INJEP, 66% des français de plus de 15 ans ont déclaré avoir pratiqué une activité physique au cours des 12 derniers mois, et 52% déclarent pratiquer toutes les semaines soit 28.5 Millions de français. Les pratiquants déclarent principalement être attirés par les bienfaits du sport sur la santé, la détente, le plaisir et l'amusement. Parmi les 34% de personnes ne pratiquant pas d'activité sportive, 20% souhaiteraient le faire mais ne trouvent pas le temps ou résident dans des territoire carencés et n'ont pas accès aux pratiques qu'ils désirent. La Fédération Française de Badminton (FFBaD*) quant à elle, a connu une évolution continue entre sa création en 1978 et 2017 en passant de 2400 licenciés à 191.602 (données statistiques de la FFBaD*)

Depuis mars 2020, la France, comme une grande partie du monde est plongée dans une crise sanitaire liée au virus COVID-19, crise qui oblige la population à appliquer des gestes barrières afin de limiter la diffusion du virus. Ces gestes barrières sont très difficiles à concilier avec la plupart des pratiques sportives ce qui a contraint de nombreuses fédérations à demander aux clubs sous leur responsabilité de fermer leurs portes. La saison sportive 2020 / 2021 a donc

¹ Définitions tirées du dictionnaire Larousse

été grandement entravée par les restrictions sanitaires et les multiples vagues de contaminations relevées dans le pays. Cette situation a donc lourdement impacté le développement du sport en France et dans de nombreux autres pays et causé la perte de nombreux licenciés dans les disciplines sportives. Le développement des pratiques sportives était tel qu'il semblait inarrêtable. Au cours du siècle passé, ce développement avait bien évidemment été entravé par les deux Guerres Mondiales mais avait résisté aux différentes crises économiques.

Dans ce contexte de limitation de la pratique sportive liée à la crise sanitaire, nous allons nous demander à quel point cette pandémie a impacté le monde sportif et comment maintenir le dynamisme et relancer la pratique d'une activité physique et sportive (APS*) sur un territoire régional ?

Les concepts clés de cette étude sont donc l'impact d'une crise sanitaire, la fidélisation des pratiquants et le développement des pratiques ainsi que le périmètre d'action régionale.

Selon l'article L100-1 du code du sport, « La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général ». Une étude, réalisée au sein même de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton par Candice Fay en 2018 a permis de montrer quels sont les moyens de faire perdurer les adhésions des licenciés pour le badminton. Des études ont déjà été réalisées sur le sujet du développement des pratiques sportives, concernant l'Esport (Pierrick Jean Marie, 2015), le football (Frédéric Grosjean 2005), auprès des collectivités territoriales (Bruno Lapeyronie & Dominique Charrier, 2014) ou encore au Bénin (Comlan Clément Houngan Azeleme, 1990). Ces études montrent les différentes façons qu'il existe de développer une pratique sportive, leurs enjeux et évolutions. En lien avec le développement des pratiques sportives au niveau régional, des ouvrages concernant le management et le marketing territorial ont été publiés (Tribou, 2011) (Zintz, Vailleau, 2008). Ces études et travaux universitaires permettent de mettre en évidence les moyens et méthodes mis en place, notamment au sein des fédérations pour augmenter le nombre de pratiquants des diverses disciplines. Etant donné la proximité temporelle de la crise sanitaire, peu d'études sur ce sujet ont pour le moment été publiées. Toutefois, une étude sur l'importance des habitudes sportives contre le mal-être lié au confinement (Guérin, SMR, Delevoye-Turrell, YN, Bird, JM et Karageorghis, CI (2021)), ou encore une note de lecture sur les besoins ressentis par la population concernant les sports de nature durant les confinements (Charrier 2021) sont accessibles.

Les spécificités de notre étude sur ce sujet encore inédit sont doubles. Tout d'abord, ce mémoire portera sur la mise en place d'une stratégie de maintien de la cohésion et de relance de l'activité durant la période affectée par la crise sanitaire de la COVID-19, qui pourra être étendue à la suite de cette crise. La seconde spécificité de cette démarche est géographique, en effet, l'étude portera sur la ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton, qui est un parfait exemple pour développer ce sujet. Afin de mener à bien ces recherches, il sera nécessaire de s'appuyer sur les volontés politiques des dirigeants de la ligue ainsi que de la fédération, sur les outils et moyens mis à disposition des différents acteurs, ainsi que sur l'implication de ces derniers dans la sauvegarde de leur pratique durant cette période.

Le cadre disciplinaire de cette étude est à la croisée de quatre domaines, tout d'abord, la sociologie car l'objectif est de rechercher et de comprendre les différentes manières dont les acteurs de cette étude réagissent à la situation, l'économie, nécessaire à la compréhension de l'impact de cette crise sanitaire sur les structures, puis le marketing car la ligue agit en proposant différents services aux acteurs cités précédemment afin de développer la pratique du badminton. Le quatrième et dernier domaine est la communication, un outil essentiel à l'échange d'informations et qui est fortement corrélé, voir indissociable du marketing.

La pandémie a impacté le monde entier, les clubs de badminton ont subi cette crise qui a affaibli leurs structures et pourrait les toucher de nouveau sur la saison prochaine, une stratégie de maintien de la cohésion et de reprise des activités semble donc nécessaire, notamment en Nouvelle-Aquitaine. Plusieurs hypothèses concernant la reprise peuvent être formulées. Cette stratégie de reprise pourrait renouer les liens entre les adhérents et leurs clubs et ainsi permettre de relancer efficacement la pratique du badminton. Il est possible que les clubs ne soient pas en mesure de proposer des activités, si leurs bénévoles sont des personnes à risque ou que leurs installations ne permettent pas la pratique en extérieur. Il est également possible que des clubs aient déjà pris l'initiative de mettre en place ce genre d'actions de reprise de leur propre initiative.

Ce mémoire sera divisé en trois parties, la première partie détaillera l'impact de la crise sanitaire sur le sport en France, notamment à cause des conditions d'exercice des APS*. Cette partie sera basée sur des études et des recueils de données. La deuxième partie, quant à elle fera l'état des lieux des évolutions liées à cette crise sanitaire, et de l'impact de cette dernière sur la ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton. Afin de construire cette observation, nous allons nous baser sur les données recueillies par la FFBA*, les fichiers des licenciés, sur une enquête proposée pour cette étude aux clubs et aux licenciés ainsi que sur un entretien semi directif que M. Yannick Meunier, directeur sportif de la ligue a bien voulu m'accorder. La troisième et dernière partie présentera la stratégie de maintien et de relance de l'activité, sa construction et son accueil auprès des différents publics. Mes missions de stage ainsi que les questionnaires à destination des clubs et licenciés serviront de support pour développer cette partie.

1. LA CRISE SANITAIRE EN FRANCE, SON IMPACT SUR LE MONDE SPORTIF ET LES DIFFICULTES RENCONTREES POUR LA MISE EN PLACE D'ACTIVITES SPORTIVES.

La situation mondiale liée au virus du COVID-19, qualifiée de pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS*) est présente en France (au moins) depuis le début de l'année 2020. Les instances dirigeantes ont été contraintes à prendre des décisions importantes afin de freiner la propagation du virus. Pour schématiser, ce dernier est facilement transmissible lorsque l'on se tient à moins d'un mètre d'une personne sans protection par le biais des gouttelettes projetées lors d'une discussion, d'éternuements ou en toussant. Ces gouttelettes peuvent se déposer sur les surfaces et transmettre le virus aux futures personnes en contact avec ces surfaces (mains, poignées de porte, ballon...) ². Cette transmissibilité rapide impacte grandement la plupart des APS* qui ne permettent pas, de par leur mode de pratique de respecter les gestes barrières. Cette partie traitera des difficultés rencontrées pour la pratique des APS* durant cette période et de l'impact sur le monde sportif qui en résulte.

1.1. L'EVOLUTION DES CONDITIONS D'EXERCICE DES APS

Entre la détection du virus en France au début de l'année 2020 et mai 2021, de nombreuses mesures plus ou moins restrictives ont été mises en place afin d'essayer de limiter la diffusion du virus. Nous allons donc voir quelles ont été les mesures successives appliquées aux APS* durant cette période.

1.1.1. LES PREMIERES MESURES RESTRICTIVES APPLIQUEES AUX APS

La situation sanitaire s'est aggravée depuis le début du mois de février avec une augmentation exponentielle du nombre de nouveaux cas. Officiellement, le premier cas confirmé a été détecté le 24 janvier 2020. Le 02 mars, 191 cas sont confirmés et le 17 mars 2020, ce sont 7.730 autres cas qui le sont à leur tour³. Ces chiffres ont été publiés avant l'utilisation massive des tests, ce qui peut laisser penser que ces chiffres auraient été bien supérieurs si l'on avait pu prendre en compte les personnes asymptomatiques ou les personnes non diagnostiquées. Devant cette augmentation et au regard des études menées sur les modes de transmissions, la décision a été prise le 29 février de limiter le nombre de spectateurs dans les stades et les enceintes fermées à 5000 personnes. Celles-ci devaient également être séparées les unes des autres par un siège vide. Selon le premier ministre de l'époque, M Edouard Philippe, il est alors nécessaire de « ralentir la propagation pour empêcher, ou au moins retarder,

² Modes de transmission de la COVID-19 disponibles sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/comprendre-la-covid-19>

³ Evolution du nombre de cas confirmés, disponible sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees>

la libre circulation du virus sur le territoire qui marquerait l'arrivée dans la phase 3, c'est-à-dire l'épidémie proprement dite de coronavirus en France ».

Ces mesures n'ayant pas suffi à stopper la propagation du virus (+1210 nouveaux cas le 16 mars), l'état a donc décidé d'instaurer un confinement généralisé à toute la France mis en place à partir du 17 mars 2020 à midi.

Ce confinement a eu pour incidence d'interdire toutes les pratiques sportives en club. Toutes les manifestations sportives ont été reportées ou annulées, les salles de sport privées (salles de musculation, salles d'escalade...) ont été contraintes de fermer. La seule possibilité de pratiquer une APS était de rester dans un rayon de 1km autour de son domicile, durant une heure maximum, une seule fois par jour et sans regroupement avec des personnes ne résidant pas au même domicile. Ces contraintes ont provoqué chez les pratiquants un besoin sans précédent de nature et de liberté (Charrier, 2021).

1.1.2. LES MESURES DE DECONFINEMENT

A partir du 2 juin 2020, dans les départements les moins touchés, les espaces extérieurs sont de nouveau accessibles. La réouverture des piscines, gymnases et salles de musculation est envisageable pour ces départements, tandis que pour les départements à fort taux d'incidence, cette réouverture ne sera possible que le 22 juin. A cette date, la pratique des sports collectifs a pu reprendre, en même temps que les entraînements collectifs pour les sportifs professionnels et la participation à des matches réalisés à huis clos. Les stades sont restés fermés au public jusqu'au 11 juillet. A partir de cette date, les Etablissements Recevant du Public (ERP*) ont pu accueillir celui-ci dans une limite de 5000 personnes avec un siège sur deux de libre. Toujours à ce moment-là, « l'ensemble des activités physiques et sportives peuvent reprendre normalement dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire. La distanciation physique n'est plus obligatoire lorsque la nature même de l'activité ne la permet pas. De fait, cette évolution autorise à nouveau la pratique des sports de combat au niveau amateur et en pratique de loisir dans les territoires sortis de l'état d'urgence. »⁴

1.1.3. LE RETOUR DES MESURES RESTRICTIVES

A partir de la fin du mois de septembre 2020, l'épidémie ayant repris de l'ampleur les départements les plus touchés se voient obligés de fermer les piscines couvertes et salles de sport, à l'exception d'un usage scolaire et périscolaire. Les mesures prises pour la fermeture et les éventuelles réouvertures dépendaient des indicateurs de contamination dans les départements et de la volonté des préfets. Certains équipements, piscines et salles polyvalentes ont pu ouvrir leurs portes aux pratiques scolaires ou associatives, aux professionnels et aux étudiants en STAPS. Ces directives pouvaient évoluer très rapidement en fonction des résultats


⁴ Données issues des communiqués de presse du 11 juillet 2020 disponibles sur : https://sports.gouv.fr/spip.php?page=sg-recherche&id_rubrique=74&avancee=1&id_mot2=9

de l'épidémie. La région bordelaise par exemple a été contrainte de fermer ses établissements sportifs avant la fin du mois de septembre.

Le deuxième confinement, entré en vigueur le 30 octobre 2020 jusqu'au 15 décembre de la même année se voulait plus souple pour les publics prioritaires (les scolaires et les accueils périscolaires, les étudiants STAPS, les personnes en formation continue ou professionnelle, les sportifs professionnels, les sportifs de haut niveau et espoirs, les personnes pratiquant sur prescription médicale, les personnes en situation de handicap) leur permettant d'accéder aux équipements de type X et PA (X = Sportif / PA = Plein Air). En revanche pour tous les autres pratiquants, les restrictions ont été les mêmes qu'au premier confinement, soit une possibilité de pratiquer dans un rayon de 1km autour de son domicile, durant 1h et de manière individuelle (communiqué de presse, 30 octobre 2020). Selon Mme Roxana Maracineanu, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée des Sports, « nous sommes en confinement et nous limitons au maximum nos interactions sociales. Toutefois, la pratique sportive est essentielle pour le bien-être physique et moral des adultes comme des enfants. C'est la raison pour laquelle elle pourra continuer à être exercée dans certaines conditions... ». A partir du 28 novembre, les règles pour tous les pratiquants se sont assouplies pour les pratiques de plein air avec une possibilité de pratiquer durant 3h à 20km de son domicile.

Afin d'aider à la compréhension des possibilités de pratiques d'APS* dans le respect des réglementations en vigueur, le ministère chargé des sports a mis en place des tableaux de « Déclinaison des décisions sanitaires pour le sport, valables du XX / XX / 20 au XX / XX / 21 »⁵

Tableau 1 : Décisions sanitaires pour le sport du 28 novembre au 20 janvier, pages 1, 2 et 3.

 MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS <small>Liberté Égalité Fraternité</small>				Déclinaison des décisions sanitaires pour le sport valables du 28 novembre au 20 janvier 2021 (version au 14 décembre)				1/3
CATÉGORIES	Étape 1 28/11/2020	Étape 2 - 15/12/2020 fin du confinement	Étape 3 - 20/01/2021 si les conditions sanitaires le permettent	CATÉGORIES	Étape 1 28/11/2020	Étape 2 - 15/12/2020 fin du confinement	Étape 3 - 20/01/2021 si les conditions sanitaires le permettent	
ATTESTATION	Obligatoire lors de toute sortie du lieu de confinement	Respect obligatoire du couvre-feu de 20h à 6h	En attente	ATTESTATION	Obligatoire lors de toute sortie du lieu de confinement	Respect obligatoire du couvre-feu de 20h à 6h	En attente	
Pratique sportive dans l'espace public (dont plages, lacs, rivières, parcs, forêts, montagnes...) dans le respect des protocoles applicables								
Personnes mineures Pratique auto-organisée sans contact	Autorisé dans le respect de 20 km, 3h, 1 fois/jour groupe de 6 personnes maximum	Autorisé groupe de 6 personnes maximum	Autorisé	Publics prioritaires Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, formations continues et maintien des compétences des éducateurs professionnels, mineurs licenciés au sein d'une association affiliée à la Fédération Française de Ski	/	Autorisé	Autorisé	
Pratique encadrée sans contact	Autorisé sans limitation à 20 km, 3h, 1 fois/jour sans limitation de nombre de pratiquants	Autorisé sans limitation de nombre de pratiquants	Autorisé	Pratique sportive dans les équipements sportifs (ERP) avec protocoles sanitaires renforcés				
Personnes majeures Pratique auto-organisée sans contact	Autorisé dans le respect de 20 km, 3h, 1 fois/jour groupe de 6 personnes du même foyer maximum	Autorisé groupe de 6 personnes du même foyer maximum	Autorisé	Personnes mineures Pratique encadrée sans contact	Autorisé uniquement en extérieur (ERP de type PA) sans limitation à 20 km, 3h, 1 fois/jour sans limitation de nombre de pratiquants	Autorisé en extérieur et intérieur (ERP de types PA et XI) sans limitation de nombre de pratiquants	Autorisé	
Pratique encadrée sans contact	Autorisé dans le respect de 20 km, 3h, 1 fois/jour groupe de 6 personnes maximum encadrement inclus	Autorisé groupe de 6 personnes maximum encadrement inclus	Autorisé	Personnes majeures Pratique auto-organisée sans contact	Autorisé uniquement en extérieur (ERP de type PA) dans le respect de 20 km, 3h, 1 fois/jour groupe de 6 personnes maximum	Autorisé uniquement en extérieur (ERP de type PA) sans limitation de nombre de pratiquants	Autorisé	
Publics prioritaires Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, groupes scolaires et périscolaires, formation universitaire ou professionnelle, sur prescription médicale APA, personne à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire	Autorisé sans limitation à 20 km, 3h, 1 fois/jour sans limitation de nombre de pratiquants	Autorisé sans limitation de nombre de pratiquants	Autorisé	Pratique encadrée sans contact	Autorisé uniquement en extérieur (ERP de type PA) dans le respect de 20 km, 3h, 1 fois/jour groupe de 6 personnes maximum encadrement inclus	Autorisé uniquement en extérieur (ERP de type PA) sans limitation de nombre de pratiquants	Autorisé	
				Publics prioritaires Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, groupes scolaires et périscolaires, formation universitaire ou professionnelle, sur prescription médicale APA, personne à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire	Autorisé (ERP de types X et PA) sans limitation à 20km, 3h, 1 fois/jour sans limitation de nombre de pratiquants Accès autorisé aux vestiaires collectifs	Autorisé (ERP de type X et PA) avec dérogation au couvre-feu pour l'accès aux ERP uniquement pour les sportifs professionnels/formation Accès autorisé aux vestiaires collectifs	Autorisé (ERP de types X et PA)	

⁵ Les tableaux des décisions sanitaires fournis à la ligue, disponibles sur : <https://www.sports.gouv.fr/>

CATEGORIES	Étape 1 20/11/2020	Étape 2 - 15/12/2020 Fin Du confinement	Étape 3 - 20/01/2021 si les conditions sanitaires le permettent
ATTESTATION	Obligatoire lors de toute sortie du lieu de confinement	Respect obligatoire du couvre-feu de 20h à 6h	En attente
Educateurs sportifs professionnels			
Activités en environnement spécifique : ski et d'été, équitation, plongée subaquatique, parachutisme, spéléologie, natation et acrobatie aquatique (espace public, ERP de type PA ou X)	Autorisé pour l'entretien des installations et facilities sportives, 1 fois/jour sans limitation à 20 km, 3h, 1 fois/jour		Autorisé
Pour les autres activités en extérieur (espace public ou ERP de type PA)	Autorisé pour l'entretien des installations dans le respect de 20 km, 3h, 1 fois/jour sans limitation à 20 km, 3h, 1 fois/jour	Autorisé avec dérogation au couvre-feu uniquement pour recaler les sportifs professionnels/formation	Autorisé
Pour les activités en intérieur (ERP de type X)	Autorisé uniquement pour encadrer les publics prioritaires		Autorisé
Coaching à domicile	Autorisé		Autorisé
Compétitions avec protocoles sanitaires renforcés			
Sport professionnel et de haut niveau avec l'encadrement nécessaire	Autorisé	Autorisé	Autorisé
Vestiaires			
A usage collectif	Interdit sauf pour les publics prioritaires (sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, équipes scolaires et pédocolles, formation universitaire ou professionnelle, sur prescription médicale APA, personne à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire)		En attente
Accueil de spectateurs			
Dans l'espace public	Interdit	Interdit	En attente
En ERP de type PA ou X	Huis clos	Huis clos	En attente
Vie associative			
Réunions (AG, bureau, commissions...)	Voie dématérialisée recommandée Possible jusqu'au 01/04/2021	Voie dématérialisée recommandée Possible jusqu'au 01/04/2021	Autorisé
Loisirs sportifs marchands (salle d'escalade, de fitness...)			
Lieux couverts et clos	Interdit sauf pour les publics prioritaires	Interdit sauf pour les publics prioritaires et le ménage escalade	Autorisé (avec protocoles sanitaires renforcés)

Rappel : les activités physiques et sportives autorisées dans les établissements se déroulent dans le respect d'une distanciation physique de deux mètres, sauf pour les sportifs professionnels et DMK.
Le port de masque est toujours obligatoire pendant la pratique sportive. En revanche, il est dérogatoire pour le sport.
ERP de type X : Etablissement ouvert au public couvert et clos. ERP de type PA : Etablissement ouvert au public de plein air.

Source : Documents mis à disposition par le gouvernement à destination des pratiquants et des structures sportives

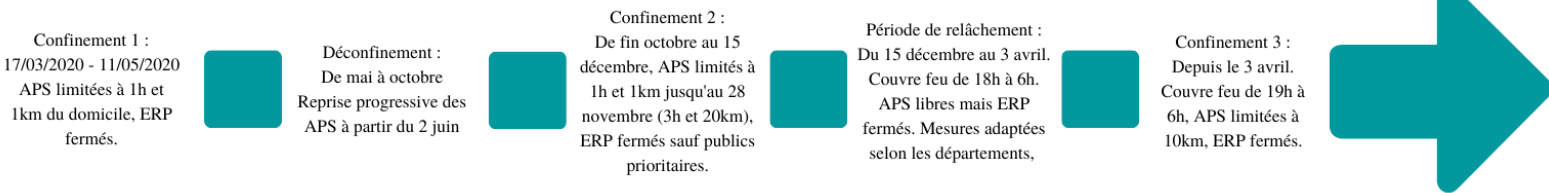
1.1.4. SECONDE PERIODE DE RELACHEMENT

Durant cette période s'étalant de la fin du deuxième confinement au 3 avril 2021, les mesures sanitaires concernant le sport ont tout d'abord été assouplies (plus de limitation de distance ou de temps pour les pratiques de plein air). Parallèlement, les ERP* à vocation sportive sont restés fermés en dehors des publics prioritaires. Un couvre-feu de 18h à 6h du matin a été instauré afin de limiter les rassemblements de personnes. Cette sortie de confinement a tout de même été entravée par un regain du nombre de contaminations dans certains départements, qui ont vu leurs possibilités de pratiquer une APS* réduites de nouveau par un couvre-feu la semaine et un confinement le week-end (pratique autorisée dans les 5km et 1h autour du domicile une fois par jour).

1.1.5. LA SITUATION ACTUELLE DE LA VIE SPORTIVE

La période actuelle (à la date de rédaction de ce mémoire) étant sous le coup d'un troisième confinement depuis le 3 avril 2021, les APS* sont de nouveau limitées pour une pratique à une distance de 10 km du domicile en dehors des horaires de couvre-feu, à l'exception des publics prioritaires, et ce, jusqu'à une date normalement fixée au 3 mai 2021. Cette date est susceptible d'être reculée si la situation sanitaire ne s'améliore pas, ce qui laisse une fois de plus les structures sportives dans une situation où il est difficile de prévoir une date pour la reprise des APS*.

Figure 1 : frise chronologique résumant les contraintes imposées au monde sportif.



Source : Résumé des tableaux de présentation des décisions sanitaires

Cet enchaînement de situations alternant des limitations puis des relâchements de la possibilité pour les pratiquants d'exercer une APS* et des structures d'organiser des événements a grandement impacté le monde du sport, qu'il s'agisse du secteur privé, public ou privé non marchand. Après avoir recensé chronologiquement les situations auxquelles le monde sportif a été confronté durant cette crise sanitaire, de mars 2020 à nos jours, nous allons voir, dans le point suivant, quel a été l'impact sur le monde du sport en général, qu'il s'agisse des pratiquants, ou des structures sportives de tous les types.

1.2. L'IMPACT SUR LE SPORT EN GENERAL

L'analyse de l'impact de la crise sanitaire sur le sport en général traitera à la fois de l'aspect sociologique, avec l'impact de cette situation sur la motivation et les façons de pratiquer de la population française, mais également de l'aspect économique, avec l'incidence de l'arrêt brutal des grands événements et de la fermeture des structures nécessitant une pratique en intérieur.

Nous allons dans un premier temps analyser l'impact de cette crise sur la population, ce qui permettra, dans une certaine mesure de prévoir et d'interpréter les comportements des pratiquants lors de la reprise des APS*. Ces résultats sont liés au postulat de départ de la stratégie de reprise.

Dans un second temps, nous détaillerons les résultats des études et comptes rendus d'activité du monde public, privé et privé non marchand afin de comprendre l'impact exact de cette crise sanitaire et ainsi appréhender la situation de ces structures avant la reprise des activités.

1.2.1. L'IMPACT SOCIOLOGIQUE

1.2.1.1. Les façons de pratiquer

A cause des confinements et des différentes restrictions imposées sur le territoire Français, le rythme de vie des Français a été fortement perturbé. Le télétravail ainsi que les interdictions de pratiques sportives ont grandement favorisé le temps passé assis et le temps passé devant un écran, principalement pour les jeunes comme nous le verrons plus tard. Malgré ce que la situation pouvait laisser penser, de nombreuses personnes ont déclaré lors de l'enquête CoviPrev publiée en juin 2020 avoir augmenté leur pratique d'APS*, et ce pour davantage de femmes que d'hommes. Cette étude ne montre que les effets du premier confinement mais permet de remarquer l'adaptation de la population à ces conditions de limitations et d'isolement.

Le constat de cette étude est surprenant si l'on prend en compte le fait que toutes les APS en intérieur à plus de 1h et 1km du domicile étaient interdites. En effet, 45% des personnes interrogées sur l'échantillon de 1170 personnes ont déclaré ne pas avoir modifié leurs habitudes de pratiques et 18% les ont même augmentées. Nous pouvons voir que ces sportifs se sont adaptés à la situation, afin de continuer à pratiquer, 33% d'entre eux ont utilisé des applications numériques ou encore des vidéos pédagogiques présentant des exercices de yoga, de renforcement musculaire ou d'autres activités réalisables à domicile. Selon le rapport « Year in Sport » de Strava ces activités ont été multipliées par 2.5 sur l'application au cours du confinement, tandis que la pratique sportive générale en France a baissé de 15% sur l'application, il est à noter que cette baisse est bien inférieure à celle de 67% en Espagne et 64% en Italie. Compte tenu des restrictions mises en place par le gouvernement, un grand nombre de Français a adopté la pratique du footing pour compenser la perte des autres APS* (cyclisme, football...). Nous pouvons constater qu'une grande partie des Français a intégré le sport dans leur vie quotidienne et il est difficile de les en priver, si des restrictions sont mises en place, ces pratiquants vont adopter des activités de substitution.

Figure 3 : évolution des enregistrements d'activité de course à pied et de cyclisme sportif en France durant le 1er confinement

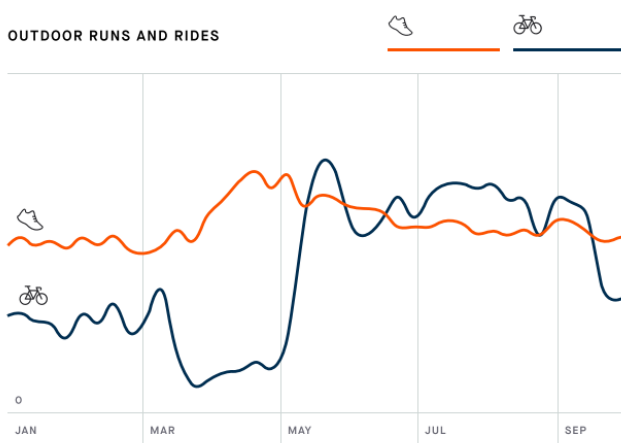
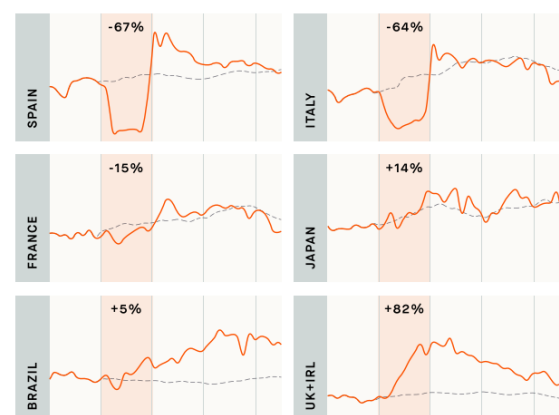


Figure 2 : comparaison de l'évolution des pratiques sportives selon les pays



Source : rapport "year in sport 2020" publié par Strava

Comme nous pouvons le voir sur ce graphique, le footing a connu une très forte croissance durant cette période. Selon le rapport il en est de même pour le yoga et les activités de la forme en général. Ces pratiques étaient déjà les deux APS* les plus prisées sur l'année 2018 par les Français (40% des sportifs ont pratiqués la marche ou la course et 22% des activités de la forme en 2018)⁶. Cet engouement pourrait provoquer une forte augmentation des adhésions dans les structures proposant ces activités (clubs, salles privées...), mais il faut avant tout voir si cet enthousiasme va continuer sur le long terme.

Durant cette période, les sports de nature sont devenus les plus demandés car interdits par les décrets, ils pourraient concurrencer les autres disciplines lors de la reprise des APS* «... cette séquence quelque peu traumatisante, induit un besoin de nature sans précédent. Renouer avec la nature, prendre l'air, (re)voir des paysages, avoir de l'espace, ressentir à nouveau le souffle du vent, la chaleur du soleil... reviennent sans cesse dans les discours tenus par une bonne partie de la population et en particulier par les plus urbains. Cette aspiration, qui n'est pas nouvelle mais qui prend actuellement une proportion rarement atteinte au moins dans les intentions, ouvre aux sports dits « de nature » la possibilité d'un développement encore plus important que celui connu dans les dernières décennies. » (Charrier, 2021). Pour cette raison, durant le premier confinement, une pétition a été lancée par l'accompagnateur en montagne Billy Fernandez et le docteur Solène Petitdemange. Elle réclamait un accès responsable à la nature durant la période de confinement car selon eux « Se promener dans la nature ne porte pas atteinte aux règles de distanciation sociale et ne conduit pas à une augmentation des accidents » Cette pétition a tout de même été signée par plus de 197.000 personnes⁷ prouvant que le sport de nature est un besoin partagé par de nombreux Français qui ont éprouvé un manque durant ces périodes.

1.2.1.2. *Les impacts psychologiques*

Malgré la volonté des Français de continuer à pratiquer une APS*, comme nous avons pu le constater dans la partie précédente, l'enquête CoviPrev a montré que 6 personnes sur 10 ont augmenté leur temps d'écran, pour rester en contact avec leur entourage ou s'occuper. Ce temps d'écran a représenté entre 5h et 7h par jour pour les interrogés, principalement chez les jeunes, les gens ayant travaillé à domicile ou encore les personnes vivant en zone urbaine. Cette augmentation du temps d'écran est un des facteurs ayant entraîné une forte augmentation du temps passé assis, ce temps a augmenté chez 61% des personnes interrogées, avec une moyenne de 6h19 par jour. Comme le remarque Mme Anne-Juliette Serry, responsable de l'unité nutrition et activité physique de Santé Publique France, « Ces résultats confirment la nécessité de renforcer les actions de lutte contre la sédentarité des jeunes adultes mais aussi des enfants et des adolescents qui sont peu sensibles aux longues périodes passées assis ou allongé contrairement aux personnes plus âgées. C'est un des objectifs du programme Nutrition de Santé Publique France. » La valorisation des APS, qui sont un moyen très efficace de lutter contre la sédentarité et les problèmes qui en résultent, qu'il s'agisse de maladies physiques (obésité, diabète, problèmes cardiovasculaires) (Demont-Heinrich, 2009; Paluska & Schwenk,

⁶ Données issues de l'INJEP, Ministère des sports, CRÉDOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018.

⁷ Résultats de la pétition, consultables sur: change.org/p/emmanuel-macron-pour-un-access-responsable-a-la-nature-en-période-de-confinement

2000;Stephens, 1988) ou psychologiques. (dépression, anxiété) (Lawlor & Hopker, 2001;Long & Stavel, 1995) fait partie des moyens de lutte pour la santé publique.

Nous allons donc voir comment certains Français ont réagi à cette augmentation du temps assis et à cette diminution de la possibilité de pratiquer une APS*. Selon l'étude réalisée par l'IFOP pour Fitness Magazine sur un échantillon représentatif de 1012 personnes âgées de 18 ans et plus, les raisons de la pratique sportive durant le confinement ont été modifiées par rapport aux données de 2019. Il est possible de voir que les personnes pratiquant une APS* le font toujours principalement pour rester en bonne santé, mais les taux correspondant à l'objectif de « se défouler » (+4%) et « pour mincir » (+4%) ont augmenté, tandis que les raisons « se divertir » (-4%) et « se dépasser » (-4%) ont diminué. Ces résultats montrent bien qu'en période de confinement, le sport devient un moyen de garder un équilibre physique et psychologique permettant de mieux supporter la période difficile à traverser.

La santé mentale des jeunes adultes et des personnes âgées a été plus impactée que celle des personnes de trente à soixante ans. Il est donc primordial d'apporter un soutien social aux personnes les plus touchées et d'informer la population de l'importance de développer des routines sportives, surtout durant les périodes de confinement. Etant donné que les activités physiques permettent d'améliorer la santé mentale et la qualité de vie, ces pratiques pourraient être un moyen efficace d'améliorer les conditions de vie lors de confinements, c'est pour quoi il faut veiller à ne pas laisser les comportements sédentaires, favorisés par cette situation devenir la norme pour les populations confinées (Guérin, S. M. R., Delevoye-Turrell, Y. N., Bird, J. M., & Karageorghis, C. I., 2021)

1.2.2. L'IMPACT ECONOMIQUE

La crise sanitaire du COVID-19 a plongé la France dans une situation financière préoccupante, d'après l'observatoire Français des conjonctures économiques (OFCE), cette pandémie a causé la perte de 191 milliards d'euros sur l'année 2020⁸ concernant les revenus estimés. L'activité économique (PIB*) a connu de fortes baisses notamment en février (-17%), mars (-31%), avril (-17%) et juin (-7%) 2020, puis en novembre 2020 (-8%). Cette baisse du PIB s'est accompagnée d'une forte diminution de la consommation des ménages, notamment à cause de la fermeture de la plupart des lieux de loisir et de consommation. Cette baisse a évolué de la même manière que l'activité économique durant le premier confinement, mais a plus fortement diminué durant le deuxième confinement (-15% en novembre)⁹. L'ensemble de ces données étant une comparaison avec le niveau d'avant crise mois par mois. Les Français sont donc de plus en plus nombreux à épargner (110 milliards d'euros épargnés au premier semestre 2020 contre 33 milliards au second semestre 2019 selon l'INSEE), certes une partie de cette épargne sera vraisemblablement immobilisée, notamment par précaution face à l'augmentation du taux de chômage, mais il est possible d'imaginer que l'autre partie de ces économies induites par le confinement pourra être dépensée dans les activités qui leur sembleront nécessaires. C'est

⁸ Données issues de l'Évaluation au 11 décembre 2020 de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 en France et perspectives pour 2021, publié par l'OFCE.

⁹ Source des données : INSEE

pourquoi il ne semble pas vain de développer une stratégie de reprise solide à offrir aux sportifs en demande de l'activité de loisir qui leur a tant fait défaut.

Le sport n'a pas été épargné par la baisse du PIB*. Toutes les structures et disciplines ont été impactées, mais certaines s'en sont mieux sorties que d'autres. Nous allons donc voir quelles sont les catégories de structures qui ont réussi à tirer profit de cette situation de pandémie et quelles sont celles qui en ont le plus souffert.

1.2.2.1. Les moins touchés

Malgré la situation complexe, certaines pratiques et structures ont réussi à affronter la crise sanitaire/économique sans trop de problèmes, à titre d'exemple notamment l'enseigne Decathlon qui a réussi à limiter la baisse de son chiffre d'affaires à (-9%) notamment grâce à sa plateforme de vente en ligne qui a pesé pour 15.6% des ventes totales en France. Le grand gagnant de cette période est comme le montre le bilan de l'observatoire du cycle paru le 8 avril 2021, le marché du cycle. Selon le président de l'Union Sport et Cycle, « Les Français ont adopté le vélo comme mode de déplacement. Le marché de la vente de cycles a augmenté de 415 millions d'euros (+27.5%) par rapport à 2019, les périphériques et accessoires ont, quant à eux augmenté de 190 millions (+21%) pour un chiffre d'affaires total de 3 milliards (+25%). Tout cela en n'ayant vendu seulement 40.000 vélos supplémentaires (+1.7%). Les Français ont pris conscience de la praticité de ce moyen de transport et des bienfaits pour la santé qu'il mettait en avant. Ils ont par ailleurs été incités à faire réviser leurs bicyclettes par une aide forfaitaire de l'état

A moyen ou long terme en fonction de la durée de la crise, il semble logique que les structures proposant des activités de nature seront très sollicitées car une grande partie de la population souhaitera pratiquer dans les espaces naturels qui leur ont été interdits durant toutes les périodes de confinement (voir 1.2.1.1). De plus, étant donné l'engouement pour la course à pied et les sports de la forme (yoga, fitness...) comme nous avons pu le voir plus haut, il est possible qu'un certain nombre de ces personnes s'inscrivent dans une structure proposant ces activités afin de les pratiquer en groupe, ce qui serait très bénéfique pour ces clubs ou entreprises.

1.2.2.2. Les plus touchés

Contrairement aux idées reçues, même l'Esport n'a pas été épargné par la crise sanitaire, en effet, selon Nicolas Besombes, sociologue spécialiste de l'Esport « pour la première fois depuis 10 ans, il y a une stagnation, voire un recul du marché de l'Esport », cela est dû aux annulations des compétitions dans les stades et à l'interdiction d'accueillir du public. Cela a donc fait chuter les revenus liés au sponsoring . Cela montre à quel point, même les disciplines qui auraient pu affronter au mieux cette crise ont été impactées.

Les associations sportives ont été particulièrement touchées, car en moyenne 35% de leurs recettes d'activité sont liées à la tenue d'événements qui ont pour la plupart été annulés . De plus, durant les trois périodes de confinement, les activités physiques pratiquées dans des ERP ont été interdites hormis pour les publics prioritaires. Grâce aux résultats du sondage effectué par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF*) auprès de 72 fédérations et 44.000 clubs, nous constatons que les fédérations ont perdu au total près de 1.6

millions de leurs licenciés. De leur côté, 75% des clubs ont répondu avoir perdu en moyenne 28% de leurs membres. Selon Denis Masegla, président du CNOSF* « Cela donne une idée de la perte globale que va subir le mouvement sportif. Il va falloir prendre en considération la perte pour les clubs, pour les fédérations et la perte de membres qu'il va falloir à un moment compenser par une incitation à la reprise. Pour moi, c'est ça l'objectif numéro 1 : une incitation à la reprise ».

Comme nous venons de le voir, bien que la situation ait pu être amortie par certaines structures, elle a été pour un très grand nombre d'entre elles très néfaste à leur développement. Les associations sportives, dont les ligues font partie nous intéressent particulièrement dans ce travail de recherche. Nous pouvons remarquer qu'elles sont très fortement impactées et doivent impérativement mettre en place des stratégies de reprise. Nous l'avons vu, les pratiquants pour leur part sont privés de leur loisir, et parmi eux, les licenciés qui recherchent avant tout la pratique au sein d'une structure associative où ils ont payé leur licence au mois de septembre 2020, alors qu'ils n'ont pu pratiquer que six semaines environ au sein de leur club pour les activités en intérieur. C'est pourquoi il faut faire en sorte que les stratégies de maintien de la cohésion et de reprise de l'activité conviennent à leurs attentes et leur fassent oublier cette perte financière et cette année sans pratique en leur redonnant l'envie de pratiquer du sport en milieu associatif.

2. LA SITUATION DU BADMINTON

Le badminton est apparu à la fin du XIXe siècle, puis s'est structuré jusqu'à devenir un sport olympique en 1992. Ce sport a connu un véritable essor à partir de la fin des années 1990 et au début des années 2000. Malgré cette évolution, depuis 2018, il y a un ralentissement de la progression du nombre de licenciés (Fay, 2018). A ce ralentissement s'ajoute l'impact de la crise sanitaire qui a fait drastiquement baisser le nombre de licenciés sur la saison 2020 / 2021.

La FFBAD* a été officiellement créée en 1978¹⁰ pour donner suite au désir des badistes de se séparer de celle du tennis. Depuis, le nombre de licenciés n'a cessé d'augmenter jusqu'en 2018 (Fay, 2018). Les fédérations sportives sont des structures créées sous la forme d'associations, leur rôle est l'organisation d'une ou plusieurs disciplines sportives. Elles ont donc la responsabilité de la pratique de loisir et du haut niveau.

Dans cette étude, nous nous intéresserons particulièrement à la ligue Nouvelle-Aquitaine, qui est une des douze ligues métropolitaines de Badminton. Il existe également six ligues présentes dans les territoires d'outre-mer. Elles ne seront pas prises en compte lors des comparaisons inter-ligues car leur taille extrêmement réduite fausserait les résultats des analyses (193 licenciés en Guyane et 52 à Wallis et Futuna)¹¹. Les ligues sont des organes déconcentrés de la fédération, elles prennent la forme d'associations loi 1901. La ligue et la FFBaD* ont des objets similaires mais n'agissent pas à la même échelle (nationale pour la fédération et régionale pour la ligue). Parmi les actions dont elle a la responsabilité, la ligue participe à la promotion et au développement de la discipline. Elle peut s'appuyer sur les douze comités départementaux présents en Nouvelle-Aquitaine afin d'agir au plus près des clubs. La ligue possède une certaine autonomie et peut mettre en place des actions différentes de celles proposées par la FFBaD*, son autonomie vis-à-vis de sa « fédération mère » est tout de même limitée car les actions de la ligue doivent s'inscrire dans le cadre du projet fédéral. Afin de mettre en place les actions prévues dans sa politique, la Ligue s'appuie sur des salariés, qui sont sept dans le cas de la ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton (LNAB*) ainsi que sur des bénévoles (Fay, 2018).

¹⁰ Origine et histoire de la fédération disponibles sur : <http://www.ffbad.org/la-ffbad/memoire-du-badminton/>

¹¹ Données issues de la FFBaD, situation des licences et des clubs saison 2020/2021

2.1. L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA PRATIQUE DU BADMINTON EN FRANCE

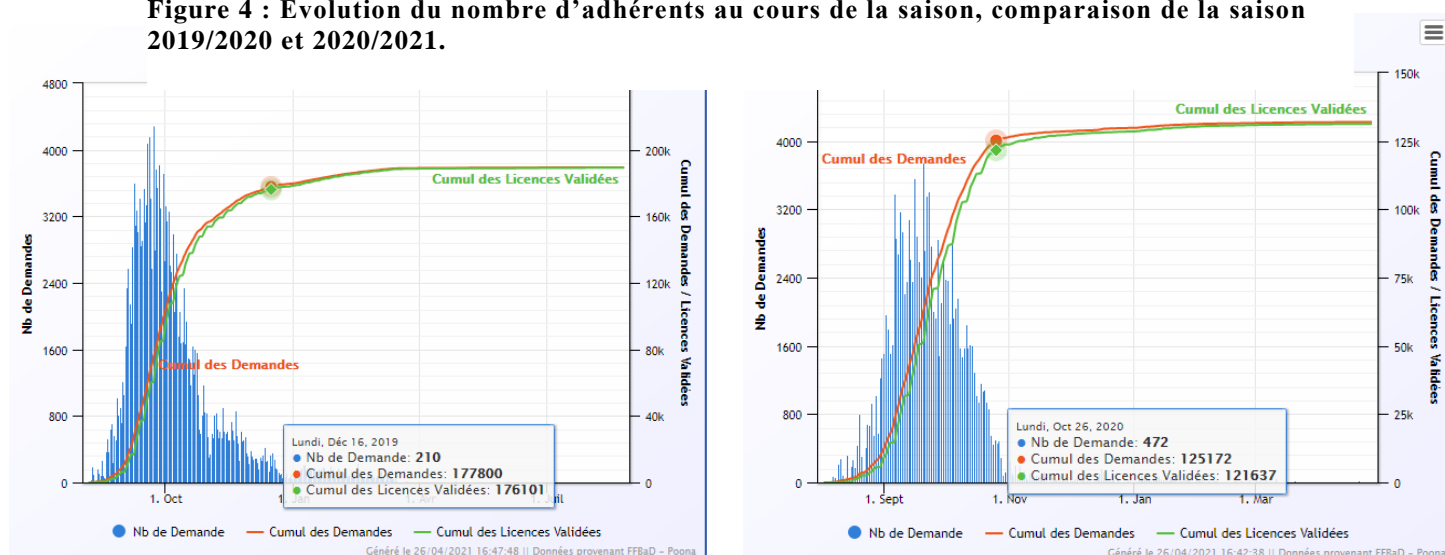
2.1.1. A L'ECHELLE NATIONALE

2.1.1.1. Les licenciés

Lors de la saison 2020/2021, le nombre de licenciés recensés par la FFBA^D* est de 131.268. Ce nombre est un véritable coup dur pour cette discipline. Bien que le nombre de licenciés ait légèrement diminué entre les saisons 2018/2019 et 2019/2020, la perte était de l'ordre de 2000 licenciés¹⁷. Dans le cas de la saison 2020/2021, la perte par rapport à la saison précédente est de 57.905 licenciés, soit une diminution de 31% de l'effectif total de la fédération. Puisque les licenciés n'ont pas pu annuler leur adhésion lors du premier confinement, ils ont été très nombreux à ne pas se réinscrire lorsque les annonces du mois de septembre 2020 ont laissé prévoir un deuxième confinement. Cela n'a bien sûr pas été anodin pour la saison 2020/2021 des clubs. Passé le pic d'inscription de septembre, déjà 15.000 licenciés n'avaient pas renouvelé leur adhésion.

Avec les restrictions officialisées fin octobre (voir 1.1.3), toutes les licences, qui sont d'habitudes prises jusqu'à fin décembre se sont stoppées très rapidement, ce qui a eu pour effet d'aplatir la courbe fin octobre (aux alentours du 25 octobre sur la figure 4), alors qu'habituellement elle ne s'aplatit qu'en décembre (voir figure 4). Cette période a donc impacté les personnes qui hésitaient à reprendre une licence, les personnes ayant anticipé les restrictions ainsi que celles voulant adhérer à un club après octobre.

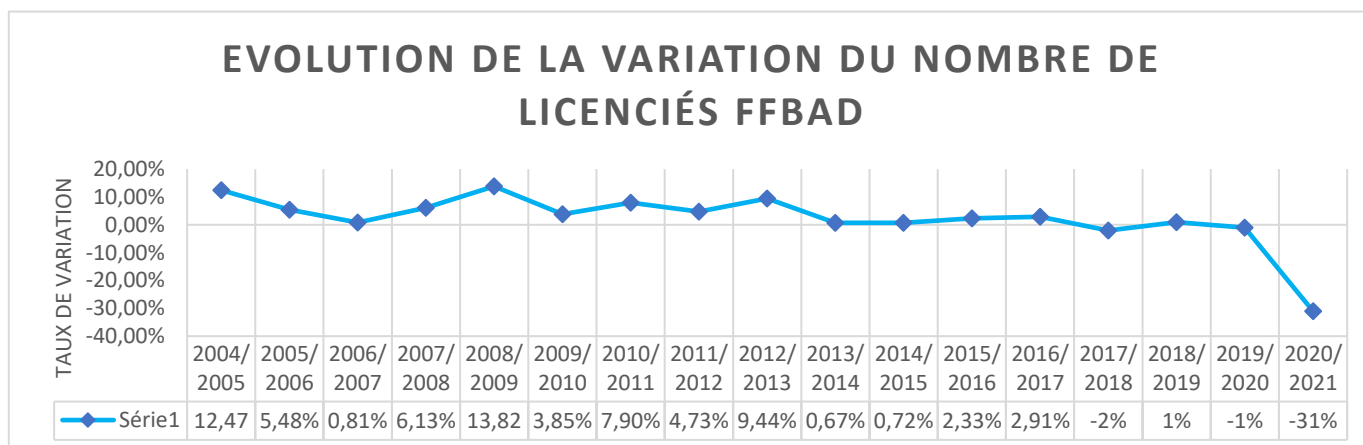
Figure 4 : Evolution du nombre d'adhérents au cours de la saison, comparaison de la saison 2019/2020 et 2020/2021.



Source : données provenant de la FFBA^D via le logiciel Poona

La diminution brusque du nombre de licenciés sur la saison 2020/2021 est normale compte tenu des restrictions, qui ont fait hésiter certains anciens licenciés à se réinscrire au risque de payer une adhésion sans pouvoir pratiquer. Le plus gros problème vient du fait que la situation sanitaire n'étant toujours pas résolue, les licenciés risquent de se retrouver dans la même situation d'incertitude avant le mois de septembre 2021. De plus l'ensemble des pratiquants s'étant vu interdire la pratique en club et n'ayant pas pu participer à des compétitions bien qu'ils aient payé leur adhésion, risquent pour un grand nombre d'entre eux de ne pas renouveler leur licence. Comme nous pouvons le voir sur la figure 5, le point le plus bas de la courbe d'évolution, correspondant à la saison actuelle pourrait ne pas remonter lors de la saison 2021/2022. Pour éviter cette situation, il faudrait au moins pouvoir garantir la pratique des sports en salle avant septembre. Dans le pire des cas, une partie des licenciés ayant vécu une saison pratiquement vide ne renouvelleraient pas leur adhésion de peur de re vivre la même situation.

Figure 5 : Variation du nombre de licenciés à la FFBaD en fonction du temps.



Source : traitement des données issues de la FFBA

2.1.1.2. Les clubs

Selon l'analyse des résultats de l'enquête sur l'impact du Covid-19 pour les clubs en France, présentée par la FFBA*, ces derniers sont confrontés à une baisse des produits consécutive à la diminution du nombre d'adhérents et à la disparition des événements (compétitions, stages...). En parallèle, une baisse des charges est à prendre en considération compte tenu de l'annulation des événements onéreux et l'absence de nécessité d'acheter du matériel. Selon cette enquête, 62% des clubs pensent avoir le budget nécessaire pour mener à bien des actions auprès de leurs licenciés actuels. Beaucoup de communication sur les réseaux sociaux a été réalisée (76% d'entre eux) mais seulement 23% ont organisé des regroupements présentiels en extérieur. Parmi ces derniers 30% l'ont fait moins d'une fois par mois¹². Selon les clubs ayant répondu à cette enquête, le meilleur outil pour rester en contact avec les licenciés

¹² Données issues des résultats de l'enquête menée par la FFBA auprès des clubs français durant la crise sanitaire

sont les messages sur les réseaux sociaux. Pourtant, les principales difficultés rencontrées pour garder le lien avec les adhérents proviennent d'une lassitude des licenciés et de leurs difficultés à se projeter. Compte tenu du manque d'activités physiques exprimé par les pratiquants lors des enquêtes évoquées précédemment, il est difficilement compréhensible que les clubs préfèrent se concentrer sur la diffusion de messages sur les réseaux sociaux pour garder ce lien plutôt que d'organiser des activités de cohésion en présentiel. L'enquête réalisée auprès des clubs et licenciés de la LNAB* sera très intéressante car elle permettra de voir quelles sont les actions de maintien de la dynamique des clubs mises en place par ces derniers ainsi que leurs raisons et quelles sont les attentes et les avis des licenciés à propos de la gestion de cette crise par leur club.

2.1.1.3. Les régions

Puisque les ligues régionales sont des organes déconcentrés qui peuvent mettre en place des actions quelque peu différentes de celles de leur fédération mère (Fay, 2018), il est important de regarder dans un premier temps quelles sont les régions qui ont été les plus impactées par l'arrêt de la pratique sur le territoire Français. Notre regard se portera principalement sur la Ligue Nouvelle-Aquitaine qui est au cœur de notre étude. Comme mentionné précédemment, seuls les ligues métropolitaines seront prises en compte du fait de la taille très réduite des ligues présentes dans les territoires d'outre mer.

Lorsque que l'on compare les résultats de la FFBaD* sur la période de septembre 2020 à mars 2021 en comparant chaque mois au même mois N-1, nous pouvons voir que le taux de licenciés présents est de plus en plus bas (en moyenne -10.03% en septembre, -27.97% en décembre et -30.51% en mars). Cela est dû à l'arrêt des nouvelles adhésions à la fin du mois d'octobre (voir tableau 2).

Tableau 2 : Différence d'adhésions entre la saison 2019/2020 et 2020/2021.

	Comparaison N-1 mois par mois						
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Licenciés FFBaD 2020/2021	-10,03%	-19,61%	-25,84%	-27,97%	-29,15%	-30,08%	-30,51%

Source : résumé des statistiques de la FFBaD

Certaines régions comme Les Pays de la Loire (-20% de licenciés) ou le Grand Est (-28%) ont été moins touchés que la moyenne de la FFBaD* (-31%). En revanche les Hauts de France (-35%), la Normandie (-37%) et plus particulièrement la Nouvelle-Aquitaine (-39%) ont subi une très forte diminution de leur nombre de licenciés par rapport à l'année précédente et par rapport à la moyenne de la fédération (jusqu'à 8.2% de différence entre la moyenne de la FFBaD* et la Nouvelle-Aquitaine en février et Mars). Face à cette crise sanitaire, c'est la région Nouvelle-Aquitaine qui a obtenu les résultats les plus alarmants en termes de diminution du nombre de licenciés (-39%). En effet, elle est passée de 17027 licenciés à 10440, de leur côté, les Pays de la Loire ont subi la chute d'effectif la plus modérée (-20%) passant ainsi de 15715

à 12528 licenciés¹³. Cela peut être partiellement expliqué par le fait qu'un grand nombre des licenciés de Nouvelle-Aquitaine pratiquent en Gironde (35% sur la saison 2020/2021) notamment dans les grands clubs de la métropole Bordelaise, qui ont dû fermer leurs portes à la mi-septembre, Bordeaux faisant partie des zones les plus touchées à cette période avec Marseille et la Guadeloupe. Cette restriction a réduit considérablement les inscriptions faites en septembre dans ces clubs, période la plus productive habituellement.

Les régions Grand Est, Bretagne, Centre Val de Loire, Auvergne-Rhone Alpes, Ile de France, Occitanie et Bourgogne Franche-Comté se situent toutes entre 28% et 32% de perte de licenciés soit à proximité de la valeur de le FFBaD*. Les régions PACA et les Hauts de France sont au-dessus de la moyenne mais ont tout de même obtenu des résultats moins alarmants que la Nouvelle-Aquitaine.

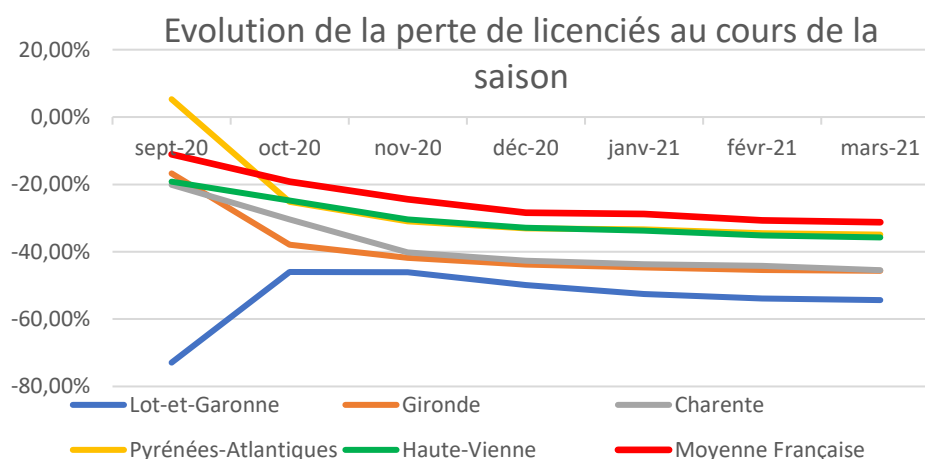
Nous venons de voir que la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton a perdu le plus grand taux de licenciés parmi les régions françaises. Nous allons donc analyser en détail quel a été l'impact sur les comités et clubs au sein de la ligue.

2.1.2. A L'ECHELLE REGIONALE, EN NOUVELLE-AQUITAINE

2.1.2.1. Les départements

Comme nous venons de le voir, la LNAB* a subi une diminution de 39% de son total de licenciés. La Nouvelle-Aquitaine est constituée de 12 départements et si l'on affine l'observation à ce niveau, ce sont : le Lot-et-Garonne, la Gironde, la Charente les Pyrénées-Atlantiques et la Haute-Vienne qui ont été les plus impactés sur la saison avec des taux de licenciés de -30% à -55% (voir graphique ci-dessous). Les autres départements ont été moins touchés avec en moyenne 29% de perte de licenciés.

Figure 6 : Comparaison de la perte de licenciés des départements de NA avec la moyenne Française.



Source : Données statistiques de la LNAB

¹³ Données issues des statistiques de la FFBaD sur la situation des licences et des clubs

Avant la crise sanitaire, les Deux-Sèvres (459), la Creuse (562) et les Pyrénées-Atlantiques (593) étaient les trois départements ayant le moins de licenciés. La Charente-Maritime (1664), la Haute-Vienne (1986), la Gironde (5885), étaient ceux ayant le plus de licenciés. La moyenne était de 1406 licenciés par département et la médiane de 944 pour la région Nouvelle-Aquitaine. Lors de la crise sanitaire, la moyenne est descendue à 860 licenciés par département et la médiane à 593.

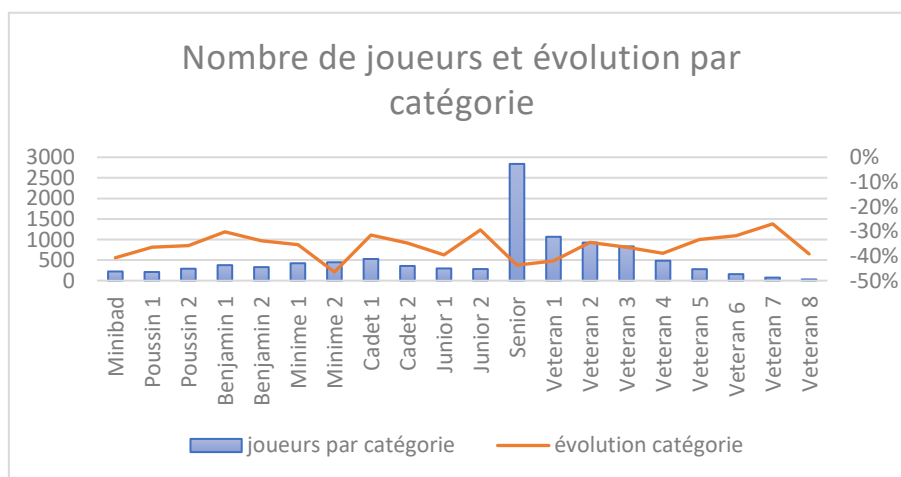
2.1.2.2. Les catégories

Sur la saison 2019/2020, Les 17027 licenciés étaient répartis en 20 catégories (de Minibad à Vétéran 8) et étaient en moyenne 853 par catégories avec une médiane à 517. La majorité des licenciés étant répartis entre les catégories : Sénior (5043), Vétéran 1 (1839), Vétéran 2 (1412), Vétéran 3 (1310).

La baisse du nombre de licenciés a influé sur les différentes catégories de manière disparate, les plus touchées sont : les minimes 2 (-47%), les seniors (-44%), les vétérans 1 (-42%)

Les catégories les moins touchées sont : les Benjamins 1 (-30%), les juniors 2 (-29%), les vétérans 7 (-27%). Il est possible d'imaginer que ces résultats peuvent s'expliquer pour les juniors 2 par le fait qu'à cet âge là (entre 18 et 19 ans) les pratiquants détiennent une certaine spécialisation dans la pratique, qu'ils ne veulent pas abandonner, de plus les vétérans 7 (plus de 66 ans) n'ont pas envie de s'adapter à une nouvelle pratique ou une nouvelle structure. En moyenne les catégories ont perdu 36% de leurs licenciés

Figure 7 : Perte d'adhérents à la LNAB selon les catégories



Source : Données statistiques LNAB

2.1.2.3. Les clubs

Les clubs sont le dernier échelon entre la fédération et les licenciés. Grâce aux données recueillies auprès des clubs de Nouvelle-Aquitaine sur la saison 2019/2020, il est possible de voir que sur les 211 clubs recensés, 57 font partie de la catégorie des grands clubs (+ de 100 adhérents) et 34 sont des petits clubs (- de 20 adhérents) et 3 venant d'être créés n'avaient pas encore d'adhérents référencés. Actuellement, parmi les 211 clubs, il n'y a plus que 25 grands clubs, soit une baisse de 56%, 86 sont des petits clubs, soit une augmentation de 153% et 14 clubs ont enregistré 0 licenciés. Malgré cela, certains d'entre eux sont tout de même parvenus à augmenter leur nombre d'adhérents.

Tableau 3 : Répartition des clubs en fonction des variations de licenciés.

Répartition des clubs		% des clubs
Clubs ayant gagné des adhérents	10	4.74%
Clubs ayant perdu entre 0% et 20% de leurs adhérents	24	11.37%
Clubs ayant perdu entre 20% et 40% de leurs adhérents	72	34.12%
Clubs ayant perdu entre 40% et 60% de leurs adhérents	61	28.91%
Clubs ayant perdu plus de 60% de leurs adhérents	43	20.38%

Source : Traitement des statistiques de la LNAB

Grâce à l'enquête mise en place auprès des clubs et des licenciés, nous espérons pouvoir analyser les leviers permettant d'agir sur la motivation des adhérents à renouveler leur licence, de plus nous pourrions analyser le taux de clubs mettant en place des actions afin de maintenir la cohésion au sein de leur structure. La situation de la Nouvelle-Aquitaine étant particulièrement critique, une étude auprès de ses acteurs pourrait nous aider à comprendre comment il est possible de faire perdurer efficacement une activité grandement impactée par la crise sanitaire.

2.2. LA SITUATION DES LICENCIÉS

Grâce à l'enquête menée auprès des licenciés par le biais d'un questionnaire transmis le 29 avril 2021 et dont les données ont été recueillies le 12 mai 2021, nous allons voir comment a été vécue cette situation par ces derniers. Le questionnaire a été transmis dans un communiqué adressé aux 9500 licenciés inscrits sur la newsletter de la ligue et relayé sur son compte Facebook. L'ensemble des licenciés était donc ciblé par ce questionnaire afin d'obtenir le maximum de réponses de pratiquants de divers âges, milieux et niveaux. Les réponses aux questions étaient anonymes afin d'éviter aux répondants de fausser leurs réponses éventuellement pour ne pas dire du mal des instances dirigeantes.

2.2.1. L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Le premier constat qui s'impose est le faible nombre de réponses obtenues à ce questionnaire, en effet, sur les 9500 licenciés à qui il est parvenu, seul 98 ont pris le temps d'y répondre et ce malgré plusieurs relances. Précisons que le choix des questions et de leur nombre avait été réfléchi afin de ne pas demander trop de temps de réponse. Cette faible participation peut montrer une certaine lassitude des adhérents aux enquêtes menées en collaboration avec la ligue, et un détachement de ces derniers vis-à-vis des instances assurant la gestion de la pratique.

D'après les résultats, 49% des répondants pratiquent le badminton depuis plus de 10 ans, 20% depuis plus de 7 ans mais moins de 10 ans et 11% depuis plus de 5 ans. Ce qui représente au total 80% de réponses venant de personnes expérimentées dans la pratique (plus de 5 ans). A l'inverse, seules 3% des réponses concernent les néo-pratiquants et 3% pour les pratiquants de deuxième année. Cela montre que les personnes intéressées par les enquêtes au sujet des stratégies de maintien et de reprise des activités sont les personnes pratiquant depuis le plus longtemps et pour qui il est important que cette pratique perdure.

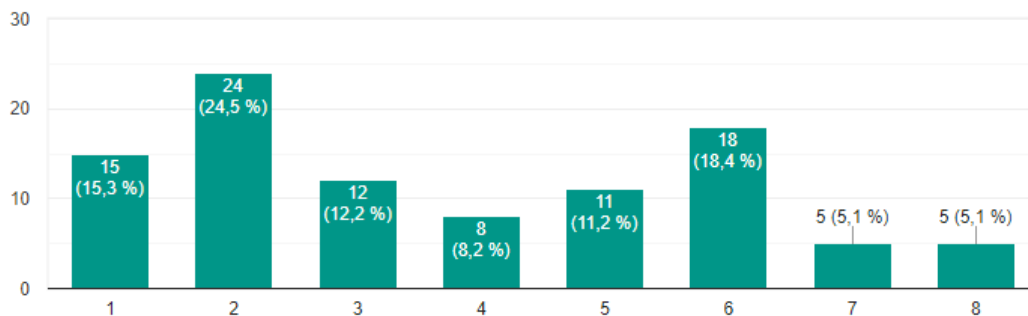
Parallèlement, 80.6% des répondants affirment pratiquer en compétition, résultat qui est tout à fait normal car la majorité des répondants sont des joueurs expérimentés et que le public « loisir » est moins fidèle à la pratique que le public dit « compétiteur » (taux d'abandon de 60% contre 20%) (Fay, 2018).

La question concernant le nombre d'entraînements par semaine a obtenu une majorité de réponses « deux entraînements par semaine » (52%) et un grand nombre de « trois entraînements par semaine » (35.7%). Toutes ces données vont permettre d'analyser efficacement les questions concernant les pratiques sportives durant les périodes de restriction ainsi que l'impact psychologique de la situation puisque la quasi-totalité des répondants étaient des pratiquants assidus avant la crise sanitaire.

La capacité des licenciés à pratiquer une APS* durant les périodes de restrictions est assez variable, bien qu'une certaine tendance se dégage comme le montre le graphique ci-dessous, la proposition de réponse est sous la forme d'une échelle de graduation. Le 1 représentant la réponse « je n'ai pas du tout pu pratiquer durant ces périodes » et le 8 « j'ai

pratiqué autant qu'avant ». Le choix d'une graduation paire est volontaire, et permet d'éviter que la majorité des répondants répondent à la moyenne (5 si la notation était proposée de 1 à 9), ils doivent ainsi faire un choix en se questionnant sur leur situation.

Figure 8 : Répartition des individus selon leur fréquence de pratique durant les périodes de restriction.

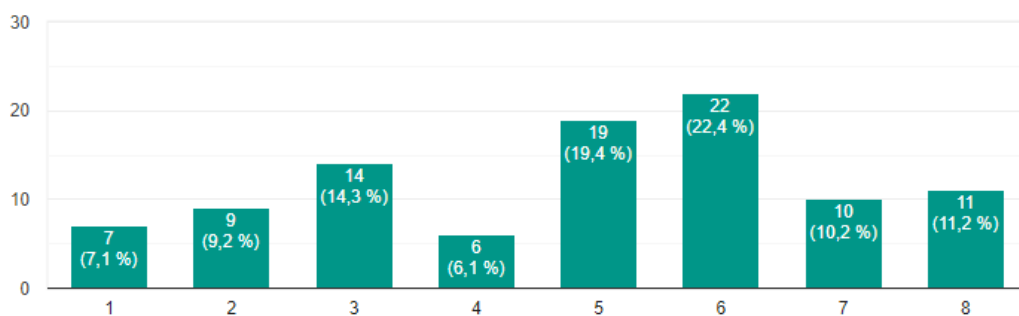


Source : Réponses au questionnaire à destination des licenciés

Il est ainsi possible de voir que les conditions d'exercice d'une APS* se sont complexifiées durant ces périodes. Comme nous avons pu le voir précédemment, très peu de personnes dans l'échantillon observé ont pu pratiquer à une fréquence habituelle, la plupart des interrogés ont donc dû diminuer fortement leur pratique (60.2%). Il est possible de penser que les personnes ayant conservé une pratique ont pu le faire via la course à pied (voir 1.2.1.1.) par exemple ou encore, via les actions de maintien mises en place par les clubs

Cette observation est directement liée à la question concernant l'impact psychologique de cette période. Comme nous avons pu le voir dans la partie 1.2.1.2. la situation sanitaire a grandement impacté les pratiquants. Pour cette question, l'échelle de mesure était également graduée de 1 à 8, 1 étant un impact psychologique très faible et 8 un impact très fort. Au total, 63.2% des répondants se sont positionnés sur la partie haute de l'échelle, (21% entre l'échelon 7 et 8 contre 18% sur les échelons 1 et 2), révélant ainsi un impact psychologique relativement important.

Figure 9 : Répartition des licenciés selon l'impact psychologique de la crise sanitaire.



Source : Réponses au questionnaire à destination des licenciés

Nous pouvons donc voir que cette crise sanitaire a eu un impact psychologique fort sur une grande part des répondants, ce qui est à l'image de la population en général, et cela peut-être lié à une forte diminution des possibilités de pratique pour les sportifs assidus.

Bien que la grande majorité des répondants se disent prêts à retourner dans des gymnases dès leur réouverture, 6% d'entre eux se disent méfiants quand-à la pratique sportive dans des lieux fermés. Preuve que cette crise sanitaire a marqué durablement les esprits, bien que l'envie de jouer prenne le dessus pour la plupart des licenciés.

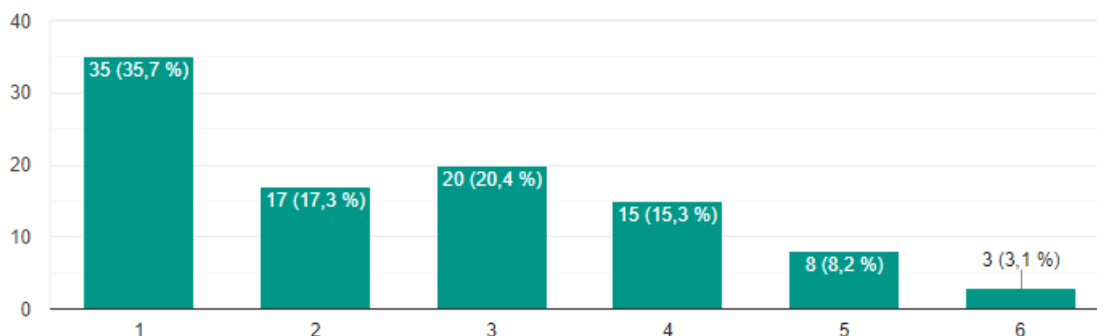
Malgré cette saison difficile, 82.7% des répondants ont affirmé vouloir reprendre une licence pour la saison prochaine, contre 17.3% de « je ne sais pas encore » et aucune réponse négative. Ces réponses pourraient être très encourageantes si nous les extrapolions, or puisque l'échantillon de participants est très réduit, nous pouvons penser que les personnes qui auraient répondu « non je ne reprendrai pas de licence » n'ont tout simplement pas répondu à l'enquête puisqu'ils ne souhaitent plus pratiquer. Toutefois, il est intéressant de savoir (grâce à ce même questionnaire) que pour 62.2% d'entre eux le meilleur moyen de les motiver à rester pour la saison prochaine est une aide financière pour la reprise d'une licence, et pour 35.7% la mise en place d'actions de cohésion.

2.2.2. LE SOUTIEN DES INSTANCES

Comme nous l'avons constaté depuis le début de cette étude, cette situation qui perdure depuis mars 2020 est difficile à vivre pour la plupart des licenciés. C'est pourquoi il est important de savoir si les instances ont été suffisamment présentes auprès des adhérents pour les aider à surmonter cette situation, du moins sur le plan sportif. Ainsi, grâce aux questions concernant d'un côté le soutien apporté par la fédération, la ligue et les comités, et d'un autre côté le dynamisme de la ligue durant la saison 2020/2021, il est possible d'évaluer le ressenti des licenciés afin de savoir si les stratégies mises en place durant cette saison ont été concluantes. Ces questions servent avant tout à savoir s'il faut améliorer la présence des instances auprès des licenciés. Nous pouvons lier ces questions à celles concernant la qualité de la communication de la ligue, en effet il est possible que certaines actions mises en place par la ligue n'aient pas atteint leur public cible par manque de communication.

La question concernant l'impression des licenciés d'être soutenus ou non par la fédération, la ligue et les comités a reçu des réponses plutôt négatives. Durant cette période, les licenciés se sont retrouvés isolés à cause de la fermeture de leurs clubs, il était donc du ressort des instances citées plus haut de les soutenir afin de maintenir le sentiment d'appartenance des adhérents au monde du badminton. Ce sentiment d'appartenance est un des besoins fondamentaux pour maintenir une motivation chez l'homme (Maslow, 1970). Les réponses à cette question étant graduées de 1 à 6, l'échelon 1 signifiant « très peu » et le 6 « très fortement », voici les réponses formulées par les licenciés.

Figure 10 : Répartition des licenciés en fonction de leurs avis sur le soutien des instances dirigeantes (fédération, ligue, comités)



Source : Réponses au questionnaire à destination des licenciés

Nous pouvons voir que dans leur majorité, les répondants (53%) ont estimé avoir été très peu ou peu soutenus (1 et 2), tandis que 26.6% d'entre eux ont répondu positivement (4,5,6), l'échelon 4 étant relativement moyen. Ces réponses sont donc inquiétantes car elles signifient que les licenciés se sont sentis délaissés par les instances durant cette période. Or, le maintien des bonnes relations avec les adhérents est un de objectifs principaux des associations sportives dont font partie la fédération, la ligue et les comités. Cependant, il n'est pas possible de savoir à partir de cette question si ce manque de soutien vient de la ligue en particulier, de la fédération ou des comités. Les réponses formulées directement par les licenciés dans notre questionnaire indiquent principalement le manque de soutien de la fédération à propos du montant de la licence pour cette saison. Ce résultat ne peut être efficacement détaillé, nous voyons tout de même une certaine déception de la part des répondants.

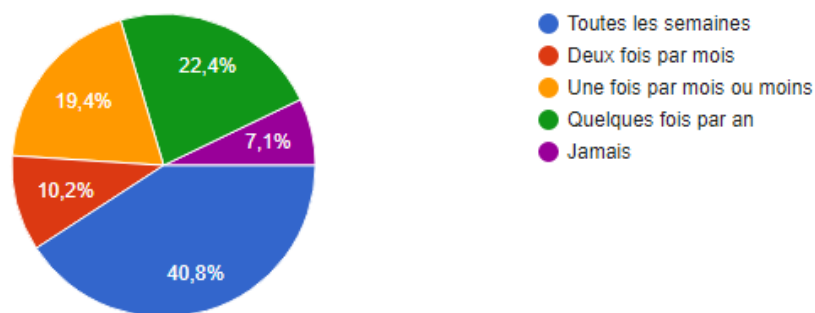
Si l'on analyse les réponses à la question suivante concernant le dynamisme de la ligue durant la saison 2020 / 2021, les réponses sont relativement similaires, 41.8% des répondants jugent le dynamisme de la ligue très faible ou faible (échelon 1 et 2), et 26.5% ont choisi l'échelon 3 qui se situe toujours dans la partie négative, ce qui signifie que 68.3% des répondants estiment que le dynamisme de la ligue n'est pas suffisant. D'un autre côté, 20.4% des répondants ont estimé que la ligue a été dynamique ou très dynamique durant cette période, ce qui reste encourageant pour la ligue.

Cette sévérité peut être mise en perspective puisqu'il est possible qu'une partie des répondants pas ou peu satisfaits du soutien des instances et du dynamisme de la ligue ont pu n'être pas correctement informés des actions et des décisions prises afin de soutenir les licenciés. Les résultats à la question concernant la qualité de la communication de la ligue montrent que les répondants ont des avis partagés. Les réponses sont toutefois étalées assez équitablement entre les échelons 2 et 5 (pour en moyenne 21.5%, 1 étant un avis très négatif et 6 un avis très positif) avec un léger avantage pour l'échelon 3 (26.5%). Puisque ces résultats sont regroupés autour de la moyenne, bien que légèrement négatifs, il est n'est pas possible de généraliser et d'affirmer que la raison principale du ressenti négatif des licenciés à l'égard de la ligue est le manque de communication.

Concernant la communication, les licenciés souhaiteraient voir davantage d'articles sur l'actualité du badminton en Nouvelle-Aquitaine (58%), plus de vidéos comme des reportages ou interviews (40.7%), ainsi que des publications plus fréquentes de photos d'évènements réalisés durant les périodes de confinement (22.2%). Plusieurs réponses étant possibles pour cette question, la somme des pourcentages n'est pas égale à 100

La fréquence de consultation des réseaux sociaux par les répondants est assez disparate, cependant 40.8% d'entre eux affirment consulter les réseaux de la ligue toutes les semaines. Le réseau social le plus prisé est le compte Facebook (58.8%) puis le site internet (34%).

Figure 11 : Fréquence de consultation des réseaux de la ligue par les licenciés



Source : Réponses au questionnaire à destination des licenciés

Comme nous venons de le voir au travers de ces réponses, la majorité des répondants ont trouvé que la fédération, la ligue et les comités ne les ont pas suffisamment soutenus durant cette période et les résultats au sujet du dynamisme de la ligue durant la saison 2020/2021, même s'ils sont plus encourageants, ne sont quand même pas positifs. Bien que la communication puisse être améliorée, elle ne doit pas être tenue comme unique responsable, il est donc important pour la ligue de développer une stratégie de maintien et de reprise des activités ambitieuse avec une communication efficace afin de montrer aux licenciés la volonté de la ligue de les soutenir durant cette période toujours difficile.

Nous allons à présent voir plus précisément quels sont les enjeux et objectifs de cette stratégie pour la ligue grâce à un entretien semi directif avec le directeur de la LNAB*, Monsieur Meunier.

2.3. LES ATTENTES ET ENJEUX LIES A LA MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE

Afin de choisir la meilleure stratégie à développer et adopter, il est nécessaire de connaître les spécificités liées à sa mise en place, notamment les acteurs à impliquer, les enjeux ainsi que les objectifs. Pour connaître les réponses à ces différentes questions, un entretien avec Monsieur Yannick Meunier, directeur de la LNAB* a été réalisé. Il s'agissait d'un entretien semi directif dont les questions étaient orientées vers les spécificités de la stratégie nécessaire au maintien du dynamisme du badminton (retranscription disponible en annexe 2).

Selon M. Meunier, il existe deux objectifs principaux visés par la ligue au travers de cette stratégie, tout d'abord une proposition d'actions à destination des licenciés afin de montrer le dynamisme de la ligue, ainsi que la mise en place de leviers censé favoriser un retour important des licenciés sur la saison prochaine. Ce second objectif est selon lui le plus important. Actuellement, la ligue compte 10440 licenciés, l'objectif est d'augmenter ce nombre à 14500 licenciés pour la fin de la saison 2021/2022. De plus la ligue espère que le taux de renouvellement de licence sera supérieur à 60%, taux de renouvellement habituel des licences d'une saison à l'autre (Fay, 2018).

Pour que cette stratégie soit efficace sur l'ensemble du territoire, il est important d'impliquer divers acteurs, qui auront chacun un rôle important à jouer. Les comités seront les relais entre la ligue et les clubs, leur rôle est d'agir sur les actions départementales et interdépartementales puis de faire remonter les informations concernant les actions à la ligue. De leur côté, les clubs seront les relais entre les comités et les licenciés, il devront donc prendre en compte les actions proposées par la ligue et les comités ainsi que les demandes des licenciés, ils sont donc considérés comme les acteurs principaux de cette stratégie. Les licenciés sont aussi considérés comme des acteurs puisqu'ils participent, via leur présence et leur motivation à la mobilisation des autres protagonistes. La ligue a pour mission de superviser et d'impulser diverses actions et dynamiques auprès de ces différents acteurs, de plus la LNAB* fournira les outils nécessaires à la mise en place de cette démarche.

La ligue souhaiterait idéalement qu'une fois dévoilée 80% des comités et plus de 33% des clubs y participent. Le problème majeur étant la communication entre ces derniers et la ligue. En effet, il est fréquent que des actions soient menées par les clubs ou comités, mais que ces derniers n'en informent pas la ligue, ce qui freine le développement cette stratégie puisque la LNAB* ne peut pas en mesurer l'impact réel auprès des clubs.

Selon M. Meunier, les clubs ont du mal s'investir compte tenu de la situation qui dure depuis plusieurs mois « On ressent vraiment de la lassitude des clubs et des comités, nous impulsons mais seuls les plus motivés vont jouer le jeu. Malheureusement, nous ne pouvons pas y faire grand-chose. ». Selon lui, la plupart des clubs ont conscience des effets bénéfiques de cette stratégie, c'est pour quoi certains sont très investis, d'autres essaient de faire au mieux avec les moyens qu'ils ont, mais d'autres, bien que conscients de l'impact bénéfique probable de la stratégie ont totalement baissé les bras.

La ligue a séparé en deux les périodes de sa stratégie :

- la période avant la reprise, il s'agit là d'une stratégie de maintien des activités et de la cohésion via des actions en extérieur
- La période après l'autorisation pour la pratique des sports en intérieur, qui sera plutôt une stratégie de reprise.

La seconde période étant la plus attendue par les licenciés, la ligue devra en assurer une gestion optimale lors du début de la saison prochaine.

Grâce aux réponses de M. Meunier formulées au cours de cet entretien semi-directif, il est possible de voir que la stratégie se divise en deux périodes distinctes (le maintien et la reprise des activités), les deux étant cruciales. Pour que les objectifs fixés par la ligue soient réalisés, il faut faire en sorte que tous les acteurs soient réunis autour de ce projet et que la ligue réussisse à les motiver. Nous allons donc voir quelle est la stratégie et les outils mis en place par la ligue pour parvenir à redynamiser la pratique du badminton durant et après cette période.

3. LA STRATEGIE DE MAINTIEN ET DE RELANCE DE L'ACTIVITE

Comme nous avons pu le voir tout au long des deux parties précédentes, le monde sportif a été grandement impacté par la crise du COVID-19. Le badminton, comme toutes les pratiques en salle a particulièrement été malmené. Comme les données de la FFBaD* et de la LNAB* l'ont montré (voir 2.1.2.) la région Nouvelle-Aquitaine a subi une diminution du nombre de licenciés particulièrement élevée. Comme notre enquête menée auprès des licenciés l'a mis en évidence, il est important que la LNAB* mène des actions afin de maintenir la cohésion au sein des clubs, et de prouver le dynamisme de la structure afin de faire augmenter, ou au moins de maintenir le nombre de licenciés pour la saison 2021/2022. Nous allons donc détailler les stratégies mises en place et leurs étapes de déploiement. Puis nous étudierons l'accueil que leur réservent les clubs.

3.1. LES ETAPES DE CETTE STRATEGIE

Le premier confinement ayant interdit la pratique de toutes les activités (voir 1.1.1.), la ligue n'a pas pu, durant cette période agir sur le bien être des licenciés car aucun levier n'était disponible. Après le déconfinement, les activités estivales ont repris selon la volonté de chaque club, permettant ainsi aux licenciés de se retrouver après plusieurs mois sans pratiquer. Les données concernant la propagation du virus redevenant alarmantes aux mois de septembre et octobre (voir 1.1.3.) la ligue a décidé de mettre en place plusieurs types d'actions afin de permettre aux licenciés ayant déjà adhéré pour la saison 2020/2021 de pouvoir pratiquer en cas de nouvelles restrictions.

3.1.1. LES AIDES A L'ORGANISATION DES CLUBS DURANT LES PERIODES DE RESTRICTION

A partir de la moitié du mois de septembre, la LNAB* a souhaité mettre en place sur son site internet un espace dédié à l'organisation de la vie sportive durant la période de COVID-19. Pour cela, une série de documents, créés par la ligue à partir du Guide de rentrée sportive proposé par le Ministère chargé des sports et des recommandations de la FFBaD*, à destination des clubs et licenciés recevant ou organisant des compétitions, a été mise en ligne. Le thème commun de ces documents est le suivant : « pour une pratique plus sûre du badminton ». Le principe est de proposer un document mis à jour en fonction des nouvelles restrictions en vigueur sur un sujet précis, il est composé des informations spécifiques au badminton pour éviter les situations à risque, ainsi que les informations générales concernant la transmission du virus. A cela s'ajoutait des exemples de grilles d'émargement à mettre à disposition lors des rassemblements afin d'être en mesure d'informer les cas contact du virus. Etaient jointes également des affiches à mettre en place lors des manifestations. Les différents documents traitaient de : l'organisation de compétitions, la mise en place d'une buvette ainsi que du pointage des participants, le tout dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

A cela s'ajoutait des dossiers téléchargeables utiles pour la gestion des associations dans cette période de crise, notamment les dossiers explicatifs sur les soutiens disponibles pour les associations sportives, tels que le « soutien économique et plan de relance du sport » permettant d'expliquer qui peut bénéficier des aides financières de l'Etat. Le dossier « le petit guide de survie à l'usage des associations en période de confinement » était également disponible.

Grâce à cet ensemble de mesures, la ligue avait pour projet d'aider les clubs dans cette période et montrer qu'ils pouvaient compter sur son soutien et lui poser des questions en cas de difficulté durant le deuxième confinement.

3.1.2. LA STRATEGIE DE MAINTIEN ET DE REPRISE

Après avoir constaté que les périodes de restriction se succédaient et ne permettaient pas de voir une sortie possible de la crise avant le début de l'été 2021, la LNAB* a décidé de développer une stratégie sur le thème du maintien et de la reprise des activités. Celle-ci a pour objectif dans un premier temps d'encourager et aider les clubs à mettre en place des actions de maintien des activités et de la cohésion. Puis dans un second temps de proposer des actions de reprise afin de relancer l'activité du badminton dès la fin de la crise sanitaire. Cette stratégie, dont la première étape est la publication du « kit de reprise »¹⁴, a été mise en place au début du mois d'avril 2021. Nous allons donc voir ces deux facettes dans les parties suivantes.

3.1.2.1. Les encouragements au maintien des activités

La première partie de l'action de la ligue est axée sur le maintien des activités, plusieurs outils ont été mis en place dans ce but. L'objectif étant de donner envie aux clubs de mettre en place des actions de cohésion, la ligue a mis à disposition de ces derniers les outils suivants :

Des mails types à destination des mairies dans le cas où l'association aurait besoin que la commune mette à sa disposition des équipements sportifs de plein air, ainsi qu'un mail type à destination des adhérents afin de les convier aux activités.

Des affiches types à disposition des clubs afin qu'ils soient en mesure de communiquer auprès de leurs licenciés efficacement. Les affiches étant préremplies, il ne manque plus que les dates, lieux et activités proposées à remplir par les clubs. Toutes ces affiches mettent en avant la pratique du Airbadminton, qui est un dérivé du badminton, il se joue en extérieur sur diverses surfaces telles que le gazon, le sable ou le béton.

Un « carnet de reprise » entièrement conçu par les salariés de la ligue a été proposé aux comités et clubs, il s'agit de l'outil principal de ce kit de reprise, il commence par rappeler que la cohésion entre les licenciés et les clubs est la principale force du monde associatif, qu'il faut donc la préserver au maximum. La ligue par la phrase « Soyons force de proposition et montrons que les clubs de badminton en Nouvelle-Aquitaine ne sont pas morts » y rappelle qu'il s'agit d'un enjeu essentiel. Ce carnet est composé d'un bref récapitulatif des restrictions en vigueur et de trois autres parties, les animations en extérieur, les animations ludiques réalisables à l'extérieur comme à l'intérieur, les animations en intérieur à mettre en place dès

¹⁴ Consultable sur le site de la ligue : <https://lnaqbad.fr/nouveau-le-kit-de-reprise/>

que cela sera possible. Chaque partie présente les divers jeux et activités, pas toujours rattachées au badminton mais réalisables pour satisfaire les différents publics, ainsi que les liens pour trouver plus amples informations sur ces activités (chemins de randonnées, cartes de courses d'orientation, trainings de fitness...).

Afin d'encourager les clubs à mettre en place des activités de cohésion, la ligue a décidé de créer une carte interactive¹⁵ mise à jour toutes les deux semaines, qui a pour objectif de recenser tous les clubs et comités de Nouvelle-Aquitaine et de mettre en avant ceux qui mettent en place des activités avec leurs adhérents. Le principe de cette carte est simple, tous les clubs sont dans un premier temps représentés par un point blanc, et dès qu'ils organisent une action correspondant à la stratégie ils apparaissent en rouge, il en est de même pour les comités départementaux qui sont en bleu lorsqu'ils n'organisent aucune activité puis deviennent rouge. Cette carte permet aux licenciés ou futurs licenciés de se renseigner sur les structures les plus actives et les plus proches de leurs adhérents, de connaître leur emplacement et leurs contacts (mail, site internet...) rapidement. A cette carte s'ajoute un communiqué sur les réseaux sociaux permettant de décrire les principales actions mises en place durant les deux semaines ainsi que de féliciter les clubs les plus actifs. Grâce à ces actions, la ligue espère dynamiser les clubs et éveiller en eux un « esprit de compétition » entre clubs visant à proposer les meilleures activités possibles à leurs licenciés et ainsi être vus comme la structure la plus dynamique et conviviale. De plus, les communiqués détaillés peuvent donner des idées d'activités aux clubs n'en ayant pas encore mis en place. Cette dynamique pourrait permettre aux clubs de relancer plus facilement leurs actions lorsque les activités reprendront normalement, puisque le lien avec les licenciés aura été préservé. De plus, ce lien leur garantira un minimum de réinscriptions pour la saison 2021/2022.

En plus de ces aides mises en place par la ligue, cette dernière a fait l'acquisition de kit complets de Airbadminton (terrains, volants, raquettes...), qui seront prêtés aux différents comités et clubs si ces derniers souhaitent mettre en place des activités de ce genre.

3.1.2.2. *Les actions de reprise*

Afin de préparer la reprise des activités espérée au début de l'été 2021, la ligue a prévu dans ses projets diverses actions permettant aux licenciés de se retrouver autour de leur passion commune. Tout d'abord un week-end sur le thème de « la grande fête du badminton » permettant de réunir tous les licenciés qui le souhaitent autour d'une compétition pour les jeunes, de matchs par équipes, d'activités extérieures, de Airbadminton, le tout dans une ambiance très conviviale (soirée musicale, restauration...). Ce week-end est prévu les 10 et 11 juillet 2021 à Talence. Il s'agira d'une des premières rencontres sportives officielles de badminton sur le territoire Néo-Aquitain depuis le mois d'octobre. La deuxième action de reprise, prévue les 4 et 5 septembre 2021 prendra la forme d'un week-end de rencontres compétitives interclub, ce qui a pour but d'impulser la reprise des compétitions. Pour finir, la ligue a prévu, en collaboration avec les comités de mettre en place une aide financière pour tous les licenciés présents en 2020/2021 et qui souhaiteraient renouveler leur adhésion pour la saison suivante. Cette aide financière se compose de 10€ de réduction provenant directement de la

¹⁵ Carte disponible sur le site de la ligue : <https://lnaqbad.fr/carte-covid/>

ligue, ainsi qu'une remise de la part des comités, dont le montant est variable (3€ pour la Vienne, 8.50€ pour les Landes...) ¹⁶.

Maintenant que nous avons détaillé les actions mises en place, nous allons voir quels sont les effets de cette stratégie sur les clubs et les licenciés grâce à l'analyse des questionnaires qui leur ont été transmis (questionnaires disponibles en annexe). Cela nous permettra d'avoir une idée du degré d'efficacité de ces mesures .

3.2. LES EFFETS DE CETTE STRATEGIE

Grâce aux réponses obtenues via les deux questionnaires distincts adressés aux clubs et aux licenciés, nous pouvons avoir un aperçu des effets de cette stratégie sur ces derniers. La partie 2.2. nous a permis de connaître la situation des licenciés ayant répondu à notre questionnaire, nous avons pu observer que la situation sanitaire les a en grande partie empêchés de pratiquer normalement, les a majoritairement affectés psychologiquement, et que les répondants se sont peu sentis soutenus par les instances, la ligue ayant pour certains, manqué de dynamisme.

Dans un premier temps, nous allons voir quels sont les ressentis et l'implication des clubs vis-à-vis de cette stratégie et des moyens mis en place. En effet, ils sont les intermédiaires primordiaux entre la ligue et les licenciés, leur engagement est donc indispensable pour que se maintienne la cohésion et que la reprise se déroule dans de bonnes conditions.

3.2.1. AUPRES DES CLUBS

Le questionnaire à destination des clubs a été transmis aux 211 clubs par mails, douze d'entre eux n'ont pas reçu le mail car sont devenus « inactifs » cette saison, ce qui signifie qu'ils n'ont pas fermé administrativement l'association mais qu'aucune adhésion n'a été acceptée. Le 12 mai 2021, soit treize jours après avoir transmis le questionnaire, 29 clubs y avaient répondu, ce qui représente 14.57% des clubs actifs cette saison.

Parmi ces clubs répondant, la quasi-totalité d'entre eux estime avoir été impacté fortement ou très fortement par la crise (82.7% ont répondu 6,7 ou 8 sur une échelle de 1 à 8, dont 51.7% ont répondu 8 soit « très fortement »). Seulement deux clubs ont répondu avoir été moyennement impacté et aucun n'a répondu avoir été peu touché.

Après ce constat inquiétant, nous allons voir ce que ces structures ont répondu concernant la mise en place des actions préconisées dans la stratégie de maintien et de reprise présentée dans la partie 3.1.

Parmi les structures répondantes, 34.5% affirment mettre en place des actions de cohésion, 20.7% ne mettent pas en place des actions car il ne le souhaitent pas. Les 44.8% de structures restantes ne mettent pas en place d'actions car ils n'en ont pas la possibilité. C'est donc sur ces structures que la ligue peut agir afin de leur fournir les outils nécessaires à la mise

¹⁶ Aide financière de la ligue consultable sur : <https://lnaqbad.fr/aide-financiere/>

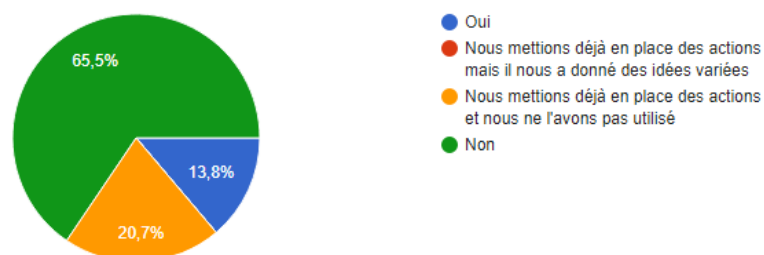
en place des actions de cohésion. Selon les structures, les raisons pour lesquelles ils ne mettent pas en place ces initiatives sont diverses, les répondants ont eu la possibilité de cocher plusieurs raisons parmi celles proposées. La raison principale est le manque de personnel (38.5%), de locaux et participants (30.8% chacun), un manque d'idée (26.9%) ainsi qu'un manque de matériel (15.4%). Le manque de budget arrive en dernière position avec 11.5% de réponses. Les raisons énoncées montrent que des leviers d'amélioration existent, en effet, des actions menées en relation avec la ligue, les comités et les clubs donneraient la possibilité de mettre en commun les personnels encadrants, certains locaux et attirer plus de participants. Le Kit de reprise étant déjà présent pour proposer des idées. De plus, un prêt de terrains de Airbadminton par la ligue aux clubs qui le désirent pourrait permettre de palier au manque de matériel de certaines structures.

Parmi les clubs ne souhaitant pas mettre en place des actions, la raison principale est la présence du virus et le fait de se retrouver exposé durant ces actions conviviales (43.5%), certaines autres structures ne trouvent pas cela utile (26.1%), d'autres n'ont pas le temps de les mettre en place ou l'ont déjà proposé l'année passée sans que les licenciés n'y soient réceptifs, cela les a donc découragés. Pour la majorité de ces clubs, il n'est pas possible d'agir efficacement, particulièrement vis-à-vis des risques liés au virus. Il semble tout de même possible de sensibiliser les clubs ne trouvant pas cela utile.

Quant aux clubs ayant mis en place ces actions de cohésion (34.5% des répondants), ils l'ont fait pour inciter les licenciés à renouveler leur adhésion (66.7%), maintenir la bonne cohésion des membres du club (60.9%) puis attirer de nouveaux licenciés grâce au dynamisme (33.3%). Ces clubs ont donc misé sur l'énergie de leur structure pour maintenir la cohésion et relancer leur activité pour la saison prochaine. Pour cela, la majorité de ces clubs ont proposé du Airbadminton (53.3%), des activités de pleine nature (randonnées, VTT...) ou des mini-jeux (26.7% chacun). D'autres ont plutôt misé sur des actions virtuelles telles que des visioconférences, ou autres liens via les réseaux sociaux, ou encore des séances de renforcement musculaire en extérieur ou à distance. Ces actions ont pour la plupart été destinées aux licenciés et à leurs proches (46.7%), aux adultes et enfants licenciés (46.7%) et quelques-unes ont été réservées aux enfants (6.7%).

Bien que ces clubs aient mis en place des actions proposées dans le kit de reprise, ce dernier, publié par la ligue n'a pas été très bien accueilli par les clubs, comme nous pouvons le voir sur ce graphique, parmi les 29 clubs répondants, seul 4 ont été sensibilisés par ce kit.

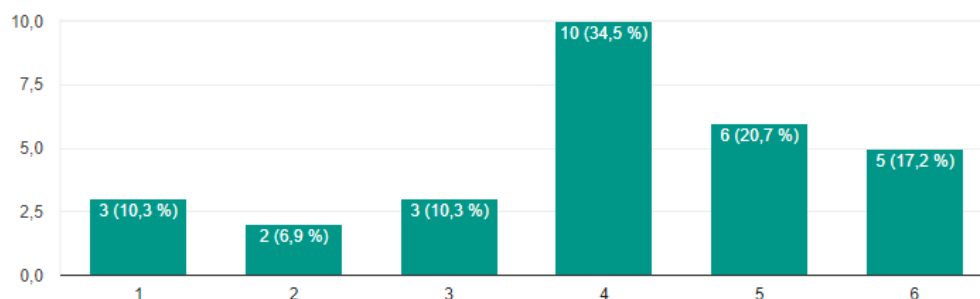
Figure 12 : Réponses à la question "le kit de reprise vous a-t-il donné envie de mettre en place des actions de cohésion"



Source : Réponses au questionnaire à destination des clubs

Pourtant, la selon ces mêmes répondants, la communication de la ligue concernant les diverses actions de reprise a pour la majorité d'entre eux été satisfaisante (1 étant très mauvais et 6 très bon).

Figure 13 : répartition des réponses des clubs concernant la communication de la ligue à propos des actions mises en place

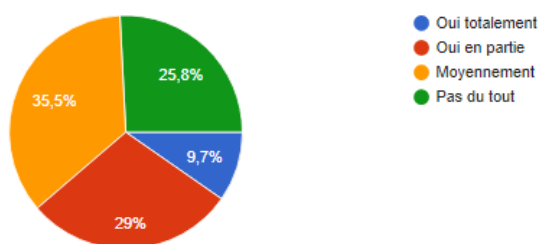


Source : Réponses au questionnaire à destination des clubs.

Nous pouvons donc voir que la majorité des clubs, bien que les informations leur soient parvenues relativement efficacement n'ont tout simplement pas souhaité utiliser les outils mis à leur disposition. Qu'il s'agisse de clubs ayant la possibilité ou non de mettre en place ces actions, le kit de reprise ne leur en a pas donné l'envie. Certains clubs mettant déjà en place des actions efficaces, ce kit ne leur est pas utile, en revanche, les autres clubs ne mettant pas en place d'actions ou peu ne l'ont pas utilisé (excepté les 13,8% de réponses « oui » à la figure 12). Cela peut être dû au fait que les clubs puissent être démotivés par la situation et ne souhaitent pas reprendre tant que la situation sanitaire ne s'est pas améliorée.

Selon les clubs répondants, la ligue ne les a pas totalement accompagnés durant cette période, bien que les résultats soient partagés, la majorité d'entre eux n'a pas trouvé l'accompagnement suffisant.

Figure 14 : Réponses à la question "l'accompagnement de la ligue a-t-il répondu à vos attentes ? »



Source : Réponses au questionnaire à destination des clubs

Selon leurs réponses, leurs attentes vis-à-vis de la ligue sont multiples, certains d'entre eux demandent une aide financière notamment pour les clubs ayant perdu de nombreux licenciés, d'autres des dérogations pour pouvoir jouer puisque les sportifs professionnels y ont le droit. Il existe aussi une demande pour davantage de vidéos et conseils concernant les entraînements réalisables à domicile, ou encore un geste financier à destination des licenciés privés de pratique depuis des mois.

En résumé, bien que la ligue ait mis en place des outils pour aider les clubs durant cette période difficile, ces derniers n'ont réussi à contenter qu'une partie des clubs. Les plus dynamiques et les mieux équipés ont déjà mis en place les actions de cohésion préconisées dans la stratégie de leur propre initiative et certains des clubs ne l'ont pas fait car ils ne le pouvaient pas compte tenu de divers manques exposés plus tôt dans cette partie. La stratégie de maintien et de reprise des activités a tout de même visé juste en ce qui concerne l'aspect financier puisque l'aide demandée par les clubs à destination des licenciés sera mise en œuvre. La carte dynamique quant à elle permet aux clubs les plus actifs d'être mis en avant et ainsi attirer de nouveaux licenciés comme mentionné par 33% d'entre eux. Pour ce qui est des demandes concernant la reprise des pratiques, la ligue a prévu dans sa stratégie de reprise des événements tels que « la fête du badminton » afin que tous les pratiquants se retrouvent autour de leur passion. De plus, afin d'aider les clubs ne disposant pas de suffisamment de matériel, la ligue a prévu de mettre à leur disposition des terrains de Airbadminton afin de leur permettre de pratiquer. Nous pouvons tout de même noter que la ligue n'a pas proposé suffisamment de cours en ligne réalisables à domicile comme le demandent certains clubs et n'a selon eux pas suffisamment communiqué sur les éventuelles perspectives de reprise .

3.2.2. AUPRES DES LICENCIÉS

3.2.2.1. Les effets des actions de cohésion

Comme nous avons pu le voir dans la partie 2.2.1. la crise sanitaire a eu un impact important sur les licenciés et leur pratique, en effet, un grand nombre d'entre eux a dû diminuer son nombre d'activités sportives par semaine, ce qui a eu pour effet de les affecter psychologiquement. C'est pour quoi la LNAB a décidé de mener cette stratégie de maintien et de relance des activités via des actions de cohésion au sein des clubs, nous allons donc voir quel a été l'effet de ces dernières sur les licenciés.

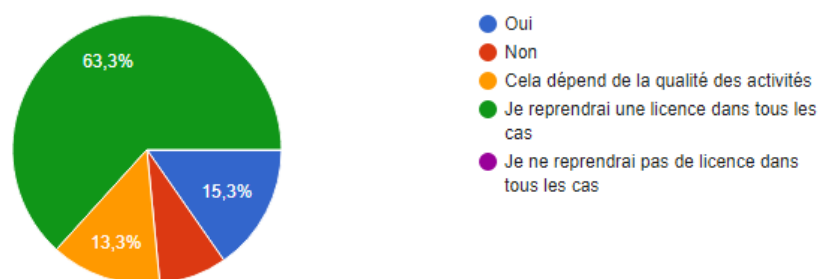
Tout d'abord, il est intéressant de voir que sur les 98 licenciés ayant répondu, 48% d'entre eux trouvent que leur club ou leur comité n'a pas mis suffisamment d'activités en place et 15.3% ne savent pas si des actions ont eu lieu par manque d'information. Parmi les personnes n'ayant pas pu participer à ce genre d'action, 49.2% y auraient participé si elles avaient été mises en place et 39.7% se disaient intéressées mais ne participeraient qu'à certaines.

Parmi les 36.7% de répondants estimant que leur club ou comité avaient mis en place suffisamment d'action, seul la moitié y ont réellement participé (51.3%). Ces derniers y ont participé car ces activités permettent de sortir de la routine liée au confinement (pour 89.8% d'entre eux), elles sont conviviales (85.7%), permettent de se dépenser (77.6%), plusieurs réponses étant possibles, les pourcentages cumulés sont supérieurs à 100%. De plus, les répondants ont ajouté des réponses comme « permet de voir du monde » et « cohésion du club et aspect social ».

Les personnes n'ayant pas participé à ces actions ou ne voulant pas y participer précisent qu'ils ne souhaitent pratiquer que du badminton et que les activités proposées ne leur conviennent pas (83.3%), tandis que 12.5% préfèrent ne pas côtoyer trop de personnes durant cette période. Certaines autres raisons ont été formulées telles que « actions mises en place trop tard » ou « manque de temps »

Comme nous avons pu le voir dans la partie 2.2.1. 82.7% des répondants pensent renouveler leur licence pour la saison prochaine. Bien que le nombre de répondants soit faible, nous pouvons voir que ces actions pourraient permettre aux clubs d'inciter leurs adhérents à se réinscrire pour la prochaine saison.

Figure 15 : Répartition des réponses à la question "Ces activités vous inciteraient-elles à reprendre une licence la saison prochaine ?"



Source : Réponses au questionnaire à destination des clubs

Le faible nombre de répondants ne permettant pas de généraliser les résultats puisque ces licenciés sont pour la plupart adhérents depuis de nombreuses années donc motivés à poursuivre la pratique dans tous les cas, nous pouvons tout de même voir que ces actions de cohésion ont un effet bénéfique sur la motivation de ces adhérents. De plus, 22.4% des répondants affirment être prêts à changer de club pour une structure ayant mis en place ce genre d'action, ce qui est non négligeable rapporté à l'échelle de la ligue.

3.2.2.2. Le développement du Airbadminton

Les activités préférées des participants sont le Airbadminton avec 64.3% des répondants qui seraient intéressés par cette pratique, les sports de nature tels que le VTT et la randonnée à 50% ou encore les mini-jeux de cohésion (Molkky, courses de relai...) à 46.9%. Nous voyons donc que cette situation obligeant les clubs à mettre en place des activités en extérieur permet au Airbadminton de se développer. Nous pouvons voir que cette pratique pourrait avoir un bel avenir lors d'évènements ponctuels car 54.1% des répondants souhaiteraient pratiquer le Airbadminton seulement lors d'évènements ponctuels contre 20.4% fréquemment en club.

Comme nous venons de le voir, cette stratégie mise en place par la ligue a eu un effet plutôt mitigé sur les clubs mais pourrait se développer davantage, en effet, si l'on reprend les trois catégories de clubs citées par M. Meunier, les structures les plus dynamiques et motivées n'ont pas attendu la ligue pour mettre en place des actions, la catégorie intermédiaire sur laquelle cette stratégie a le plus d'impact est relativement étendue mais fait face à différents manques, il est donc du ressort de la ligue et de comités de trouver des solutions afin de permettre à ces clubs de pratiquer. La dernière classe, qui est celle des clubs démotivés ne peut

que très difficilement être re motivée. Pourtant la majorité des licenciés répondants se disent intéressés par ce genre d'actions de cohésion et une partie non négligeable d'entre eux (22.4%) se disent prêts à changer de clubs en fonction du dynamisme des structures alentours. Il est également probable que de nombreux néo-licenciés sur la saison 2021/2022 se renseignent au préalable sur les actions menées dans les différents clubs des alentours et choisissent celui ayant été le plus actif. Il est donc important que les clubs les moins motivés prennent en compte ces variables. Il est intéressant de souligner que le Airbadminton est une activité intéressant une grande partie des pratiquants.

Discussion

Comme nous avons pu le voir tout au long de cette étude, le monde sportif a grandement subi les effets de la crise sanitaire liée à la COVID-19, les données statistiques ont montré que le badminton n'avait pas été épargné par cette situation, particulièrement en Nouvelle-Aquitaine. Les mesures restrictives se succédant depuis plus d'un an à la date de rédaction de ce mémoire, l'impact psychologique sur les pratiquants est très important, notamment à cause de la diminution des possibilités de pratiques sportives. Cette situation de diminution des activités a fait augmenter le temps passé devant un écran pour 61% des personnes interrogées par l'enquête CoviPrev, selon notre enquête menée auprès des licenciés de badminton, 60.2% des répondants ont dû diminuer fortement leur temps de pratique. D'après ces résultats, nous pouvons voir que le mode de vie sédentaire s'est développé durant cette période. Ce mode de vie peut causer de nombreux problèmes physiques et psychologiques car il favorise la prise de poids et le développement de maladies graves, ainsi qu'un manque de socialisation entraînant la diminution du bien être général chez certaines personnes. Selon l'OMS*, le sport permet de limiter les maladies liées à la sédentarité, mais également de réduire les symptômes liés à la dépression ou l'anxiété et favorise le bien-être général. C'est pourquoi les clubs de Nouvelle-Aquitaine, structures ayant été particulièrement touchées par la crise gagneraient beaucoup à mettre en place des actions de cohésion auprès de leurs licenciés afin de permettre à ces derniers de pratiquer une APS conviviale durant cette période.

Au début de cette enquête, nous avons formulé trois hypothèses. La première mentionnant le fait que la mise en place d'une stratégie de reprise par la ligue, avec l'aide des comités et de des clubs de la région permettraient de renouer les liens entre les adhérents et leurs clubs, ce qui pourrait permettre de relancer l'activité dès la saison prochaine. D'après les résultats de l'enquête, bien qu'une grande partie des répondants souhaitent dans tous les cas reprendre une licence pour la saison prochaine, ce type d'activités, si elles sont bien encadrées et plaisent aux adhérents pourraient motiver 28.6% d'entre eux à se licencier pour la saison 2021/2022. Les participants ont apprécié leur mise en place car elles leur permettent de changer de routine instaurée par les confinements, elles permettent de retrouver leurs camarades de jeu et leur donnent l'occasion de se dépenser. De leur côté, les clubs ayant mis en place ces actions l'ont fait principalement pour inciter les licenciés à renouveler leur adhésion, maintenir une bonne cohésion au sein de leur association et éventuellement attirer de nouveaux licenciés sur la saison prochaine grâce à leur dynamisme. La première hypothèse est donc validée sur

l'échantillon analysé, il serait intéressant d'analyser davantage de réponses, or peu de licenciés sont actuellement actifs, ce qui complique la récolte de données.

La deuxième hypothèse mentionnait le fait que certains clubs n'étaient pas en mesure de proposer des activités de cohésion soit à cause d'un manque de matériel soit à cause d'un manque de personnel. Cette hypothèse a également été validée mais certains éléments complémentaires sont apparus dans les réponses. En effet, la raison principale de cette impossibilité de mettre en place ces actions est un manque de personnel (soit démotivés, soit à risque face au virus, ou pas assez nombreux), mais la deuxième raison formulée par les clubs est un manque de participants, selon leurs réponses, les licenciés ne souhaitent pas participer à ces actions lorsque certains clubs essaient de les mettre en place. Si l'on met en parallèle les réponses des licenciés concernant leur participation à ces actions, un grand nombre d'entre eux estiment que les activités proposées ne leur conviennent pas ou qu'ils ne sont adhérents que pour pratiquer du badminton. Le manque de locaux adaptés est une raison ayant été autant citée que le manque de participants, et légèrement plus que le manque d'idées. Nous pouvons donc voir que notre hypothèse est en partie vraie mais que la volonté des licenciés à participer à ces actions est un facteur non négligeable et qu'elle n'est pas acquise.

La troisième et dernière hypothèse prenait en compte le fait que certains clubs, les mieux équipés ou les plus dynamiques avaient déjà mis en place des activités avant le développement d'une stratégie de la part de la ligue. Compte tenu du taux de clubs répondants ayant mis en place ce genre d'actions (34.5%), au moins 60% d'entre eux ont répondu avoir pris des initiatives avant la publication du kit de reprise donc que ce dernier ne les a pas aidés. En revanche certains clubs précurseurs ont pu tout de même être aidés par ce kit, c'est pour quoi ce taux est le minimum dont nous pouvons être certains. Cette hypothèse est donc validée puisque certains clubs ont pris eux-mêmes ces initiatives.

La problématique générale de notre étude nous a amené à nous questionner quant à la nécessité d'une stratégie de maintien et de reprise des activités, notamment en Nouvelle-Aquitaine. D'après nos observations, le badminton en général et plus particulièrement la Nouvelle-Aquitaine a été très touché. Si l'on combine les résultats des enquêtes préalablement réalisées et ceux de notre enquête visant directement les licenciés, nous pouvons observer que la motivation de ces derniers a beaucoup vacillé. Malgré les apparences, nous avons pu mettre en évidence que la mise en place d'une stratégie de maintien et de reprise des activités ne suffisait pas totalement pour permettre au badminton Néo-Aquitain de retrouver une la quasi-totalité de ses licenciés dès le début de la saison 2021/2022. En effet, contrairement à ce que nous pouvons penser, une partie relativement importante des licenciés n'est pas intéressée par ces actions de cohésion, preuve en est le taux important d'adhérents interrogés n'y participant pas alors que leur club en mettent en place (48,7%), ainsi que le fait que certains clubs doivent annuler des activités par manque de participants. Les licenciés n'y participant pas sont certainement réticents car ces activités ne permettent pas de pratiquer du badminton en salle et d'autre part car ce qui les intéresse principalement est la diminution du prix de la licence pour la saison prochaine. Il est possible d'imaginer que ces licenciés ont réussi à trouver des APS de substitution durant cette période, comme nous avons pu le constater avec l'essor de certaines pratiques durant les périodes de confinement. Il faut aussi tenir compte du fait que la plupart

des répondants sont des joueurs confirmés pratiquant en compétition et qu'ils n'arrivent pas à retrouver ces sensations au travers d'actions de cohésion. De plus, nous avons pu voir qu'une part relativement importante des clubs avaient commencé à mettre en place des actions de cohésion avant la publication de cette stratégie de reprise, tandis que d'autres restent démotivés et ne souhaitent pas mettre en place d'actions même avec le soutien de la ligue. Nous pouvons donc dire que cette stratégie de reprise est nécessaire pour le dynamisme du badminton à l'échelle régionale mais ne touche qu'une partie des clubs et des licenciés. Nous pourrions donc compléter notre analyse avec une évaluation des coûts et bénéfices de cette stratégie pour la ligue au début de la saison prochaine. Il serait également utile qu'une étude soit menée auprès des licenciés à partir de septembre 2021 afin de connaître l'impact réel des actions de cohésion, de la diminution du prix de la licence et de la carte interactive sur leur réinscription. Il est désormais possible de se demander si les néo licenciés de la saison 2020/2021 vont abandonner la pratique plus massivement que lors des autres saisons (Fay, 2018). De plus, il serait intéressant de mesurer l'impact de cette crise sur la composition des clubs sur la saison 2021/2022, en recensant le nombre de néo-licenciés, le nombre de joueurs de loisir et de joueurs de Airbadminton.

Notre analyse atteint une certaine limite par le fait qu'un nombre très faible de licenciés ait répondu à notre questionnaire (0,94% du nombre de licenciés total), cela nous empêche donc de généraliser efficacement les résultats. Toutefois, ce nombre restreint de réponses obtenues après plusieurs relances et un temps de réponse étendu montre bien un certain désintéressement des licenciés aux initiatives des instances. Afin de compléter notre questionnaire, il aurait été intéressant de recenser les APS* de substitution pratiquées par les répondants, ainsi qu'une question concernant leur demande vis-à-vis du montant de l'aide attendu. De plus, la question numéro 9 du questionnaire à destination des licenciés visant à connaître leurs avis concernant le soutien des instances englobait la fédération, la ligue et les comités, or il est probable que les répondants aient gradué leurs réponses en fonction de la pire expérience, et non une moyenne des trois instances. Il aurait donc été préférable de séparer en trois sous-questions cette question, chacune concernant une structure.

CONCLUSION

Comme nous avons pu le voir, la durée de la crise sanitaire a fini par décourager certains licenciés et certains clubs. L'impact de cette dernière a été très important tant sur le plan psychologique que sportif. Le seul moyen pour la plupart des licenciés de pratiquer une APS* leur permettant de ne pas devenir sédentaires était de se tourner vers une activité de substitution. C'est pour quoi l'impact sur les fédérations françaises a été aussi important, avec plus de 1.6 million de licenciés perdus. Comme détaillé dans la partie 2, le badminton n'a pas été épargné puisqu'il s'agit d'une pratique en salle, pour laquelle les restrictions sanitaires empêchaient toute pratique. La perte de licenciés est principalement apparue au mois d'octobre avant le deuxième confinement, les personnes les plus méfiantes ayant attendu les annonces gouvernementales avant de payer leur adhésion. Afin de satisfaire au mieux les licenciés ayant acquitté leur inscription sans pouvoir pratiquer normalement, la plupart des clubs de France ont décidé d'utiliser les réseaux sociaux afin de garder le contact avec leurs adhérents (76% des répondants à la grande enquête de la FFBA*) et seulement 23% ont réalisé des actions de cohésion en présentiel, alors que 62% des clubs affirmaient avoir suffisamment de budget pour le faire (notamment grâce à la baisse des charges liées aux événements). Comme montré dans cette étude, les sportifs souffrent principalement du manque de possibilités de pratiquer des APS* durant cette période, c'est pourquoi la LNAB* a souhaité impulser des actions de cohésion auprès des clubs présents sur son territoire afin de satisfaire les attentes des licenciés. La principale difficulté rencontrée est la perte de motivation exprimée par certains clubs, en effet, 49.30% des clubs Néo-Aquitains ont perdu plus de 40% de leurs licenciés, de plus certains d'entre eux manquent de bénévoles et de locaux pour mettre en place ces actions. Grâce aux réponses apportées au questionnaire à destination des licenciés, nous avons pu voir que l'impact de ces actions de cohésion sur les joueurs expérimentés et compétiteurs est présent mais pas optimal. En effet, ces joueurs ne participent pas systématiquement aux actions proposées et pour la plupart d'entre eux, ces actions n'impacteront pas leur choix pour leur adhésion sur la saison 2021/2022 (63.3% des répondants reprendront une licence dans tous les cas). En revanche, en ce qui concerne ce public, l'aide financière proposée par la ligue semble être en adéquation totale avec leurs demandes. De plus, selon les résultats de notre enquête, le Airbadminton semble être apprécié en tant qu'activité de substitution, probablement car cette pratique permet de garder les réflexes liés à la pratique traditionnelle du badminton. En revanche, cette pratique est majoritairement appréciée pour des événements ponctuels et non comme discipline à part entière.

En ce qui concerne l'image de la ligue durant cette période, les résultats ne sont pas très positifs du côté des clubs comme des licenciés. Bien que les résultats soient partagés, la majorité des clubs dont les réponses nous sont parvenues ont estimé que l'accompagnement de la ligue n'avait pas ou peu répondu à leurs attentes durant cette période, malgré la publication de divers outils. Les deux catégories de répondants s'accordent à dire que la ligue aurait dû axer sa communication sur les informations concernant les dates et modalités de reprise, ainsi que sur des vidéos et documents présentant des exercices de renforcement musculaire et exercices à faire à domicile.

Il semblerait donc que le meilleur moyen de faire face à cette période de restrictions pour la ligue était dans un premier temps de fournir les outils et le soutien nécessaire aux clubs voulant mettre en place des actions de cohésion, mettre en avant leurs actions ainsi que de développer le Airbadminton pour permettre aux joueurs de retrouver une pratique similaire. Dans un deuxième temps, elle aurait pu toucher les licenciés ne participant pas aux actions de cohésion, pour exemple, grâce à des exercices disponibles sur les réseaux sociaux. Cela leur aurait permis de se sentir soutenus, puis une aide financière aurait montré la volonté de la ligue de les garder en son sein. Dans un dernier temps, après la reprise des activités, la ligue devra mettre en place ou soutenir des évènements dynamiques pour que les licenciés puissent se retrouver, puis à la rentrée, proposer une attraction innovante aux non-compétiteurs, qui est le public s'éloignant le plus vite de la pratique. Les clubs étant un relai indispensable entre la ligue et les licenciés, il semblerait pertinent de mettre en place un système de communication rapide (forum, Discord...) afin de répondre le plus rapidement possible aux sollicitations mais également créer une cohésion entre les clubs qui pourront échanger entre eux et s'entraider via ces réseaux. Cette proximité permettrait ainsi à la ligue de connaître les attentes des clubs et des licenciés et d'échanger efficacement avec eux afin de proposer à ces derniers les meilleures actions.

La ligue a pour le moment réussi à mettre en place les premières actions, mais devrait accentuer sa communication sur les réseaux, et doit maintenant assurer la reprise de la pratique via des évènements et outils attirants. Pour cela, la ligue pourrait organiser des séances de discussion dans lesquelles les comités feraient remonter les demandes des licenciés les plus souvent formulées, pour ainsi adapter les actions aux réponses obtenues, ces séances renforceraient le lien entre les licenciés et les instances. Le but étant d'effacer au maximum et au plus vite l'impact qu'a eu cette crise sanitaire sur la pratique du badminton.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Dugognon, C., Musso, D., Pécourt, J., & Centre de Droit et d'Economie du Sport. (1998). Organisation et promotion du sport en France Première partie, les institutions sportives Deuxième partie, le cadre juridique des activités physiques et sportives (Sports). Paris (France): C.N.F.P.T. éditions.
- Lapeyronie, B., & Charrier, D. (2014). Les politiques sportives territoriales savoirs & questionnements. Dardilly (France): Kreaten.
- Maslow, A., Nicolaïeff, L., & Cox, R. (2013). Devenir le meilleur de soi-même besoins fondamentaux, motivation et personnalité. Paris (France): Eyrolles.

Articles

- Demont-Heinrich, C. (2009). The association between physical activity, mentalhealth and quality of life: A population-based study. *Health*, 71.
- Guérin, S. M. R., Delevoeye-Turrell, Y. N., Bird, J. M., & Karageorghis, C. I. (2021). #RestezChezVous : Importance des habitudes sportives et de l'environnement de vie pour prévenir les inégalités de mal-être et de sédentarité pendant le confinement COVID-19 [#RestezChezVous: The importance of active lifestyles and living environments to prevent sedentary and mental health disparities during COVID-19 lockdown]. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 62(1), 32–43.
- Lawlor, D. A., & Hopker, S. W. (2001). The effectiveness of exercise as an intervention in the management of depression: Systematic review and meta-regression analysis of randomised controlled trials. *British Medical Journal*, 322(7289), 763–763.
- Long, B. C., & Stavel, R. V. (1995). Effects of exercise training on anxiety: A meta-analysis. *Journal of Applied Sport Psychology*, 7(2), 167–189.
- Paluska, S. A., & Schwenk, T. L. (2000). Physical activity and mental health. *Sports Medicine*, 29, 167–180.
- Palierse, C. (2021). Coup de pompe pour la vente d'articles de sport. *Echos* (Paris, France), pp. *Echos* (Paris, France), 2021-02-15.
- Stephens, T. (1988). Physical activity and mental health in the United States and Canada: Evidence from four population surveys. *Preventive Medicine*, 17(1), 35–47.

Tribou, Gary. (2011). La spécificité du management des services sportifs. *Présence Africaine*, 183(1), 199-206

Zintz, Thierry, & Vaillau, Daniel. (2008). La gouvernance des fédérations sportives. *Revue Française De Gestion*, 187(7), 15-34.

Articles électroniques

Charrier, D. (2021). Notes de lecture. *Sciences sociales et sport*, 1(1), 139-141. <https://doi.org/10.3917/rsss.017.0139>

Llewellyn J, Thompson S. (2020). Le sport pendant la guerre froide. *Histoire Alpha*.
<https://alphahistory.com/coldwar/sport-cold-war/>

Etude Universitaire

Fay, C. (2018). *La fidelisation des licenciés au sein des ligues sportives régionales l'exemple de la ligue nouvelle-aquitaine de badminton*. Mémoire master STAPS, Université de Bordeaux

SOURCES

- « La filière sport prend ses marques » groupe BPCE
- Modes de transmission de la COVID-19 disponibles sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/comprendre-la-covid-19>
- Evolution de la situation sanitaire : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees>
- Communiqués de presse concernant le COVID-19 disponibles sur : https://sports.gouv.fr/spip.php?page=sg-recherche&id_rubrique=74&avancee=1&id_mot2=9
- Informations concernant les mesures sportives liées à la crise sanitaire : <https://www.sports.gouv.fr/>
- Rapport “Year in sport Strava 2020”
- Impact du confinement sur l’activité physique : <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2020/confinement-un-impact-certain-sur-l-activite-physique-le-temps-passe-assis-et-le-temps-passe-devant-un-ecran>
- INJEP, ministère des Sports, CRÉDOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018
- Pétition : change.org/p/emmanuel-macron-pour-un-accès-responsable-à-la-nature-en-période-de-confinement
- Enquête IFOP « la pratique sportive des français à l’ère du covid-19 »
- Impact économique de la pandémie de COVID-19 en France : <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/pbrief/2020/OFCEpbrief81.pdf>
- LES ECHOS / SOURCES : INSEE <https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/leconomie-francaise-resiste-mieux-que-prevu-a-lepidemie-de-covid-1287438>
- Decathlon résiste à la crise du Covid-19 : <https://www.capital.fr/entreprises-marches/decathlon-resiste-a-la-crise-du-covid-19-1397067>

- Plus dynamique que jamais, le marché du cycle doit s'adapter à l'engouement des usagers <https://www.velo-territoires.org/actualite/2021/04/18/plus-dynamique-jamais-marche-cycle-sadapter-a-lengouement-usagers/>
- Événements annulés, joueurs isolés... comment le Covid freine l'essor de l'e-sport : https://www.francetvinfo.fr/culture/jeux-video/evenements-annules-joueurs-isoles-comment-le-covid-freine-l-essor-de-l-esport_4265011.html
- Données concernant la fédération française de badminton : <http://www.ffbad.org/>
- Données concernant la ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton : <http://lnaqbad.fr/situation-sanitaire/>
- « Enquête sur l'impact du Covid-19 pour les clubs français » FFBA D
- Observatoire BPCE : Focus post-confinement Economie du sport

ANNEXES

ANNEXE 1 : ENQUETE MASTER STAPS SUR LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR LES CLUBS DE BADMINTON DURANT LA CRISE SANITAIRE

Bonjour,

Dans le cadre de mon master STAPS Gouvernance du Sport et Développement Territorial, je souhaite réaliser une enquête auprès des clubs Néo-Aquitains concernant les actions mises en place afin de conserver le lien avec les licenciés durant cette période de restrictions. Une enquête a également été transmise aux licenciés afin de connaître l'influence de ces actions sur leur pratique.

Étant actuellement en stage au sein de la ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton, vos réponses me permettraient de mener à bien cette étude dans le cadre de mon mémoire.

Ce questionnaire est anonyme, composé de 15 questions, ce qui correspond à un temps de réponse moyen de 3 minutes, toutes les réponses, même négatives sont importantes pour mon étude.

Je vous remercie d'avance pour votre participation qui me serait très utile.

1 - A quel point la crise sanitaire a-t-elle impacté votre structure ?

	1	2	3	4	5	6	7	8	
Très peu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Enormément

2 - Mettez-vous ou avez vous mis en place des actions de cohésion avec vos licenciés ?

- Oui
- Non car nous n'en avons pas la possibilité
- Non car nous ne le souhaitons pas

3 - Si vous n'en avez pas la possibilité, que vous manque-t-il ?

Plusieurs réponses sont possibles.

- Budget
- Personnel
- Matériel
- Locaux
- Participants
- Idées
- Je ne suis pas concerné par cette question

4 - Pour quelles raisons n'avez-vous pas souhaité mettre ces activités en place

Plusieurs réponses sont possibles.

- Nous ne trouvons pas cela utile
- Nous ne trouvons pas cela prudent face au virus
- Je ne suis pas concerné par cette question
- Autre...

5 - Le kit de reprise publié par la ligue vous a-t-il donné envie de mettre en place des activités ?

- Oui
- Nous mettions déjà en place des actions mais il nous a donné des idées variées
- Nous mettions déjà en place des actions et nous ne l'avons pas utilisé
- Non

6 - Si de nouvelles restrictions venaient interdire la pratique du badminton en intérieur pour une longue durée, comment réagiriez-vous ?

- Nous aimerions mettre en place plus d'actions pour nos licenciés
- Nous mettrions en place autant d'activités
- Nous proposerions moins d'activités
- Nous continuerions à ne pas mettre d'activités en place

7 - La communication de la ligue concernant les diverses actions de reprise à mettre en place a-t-elle été suffisante ?

- 1 2 3 4 5 6
- Insuffisante Très suffisante

8 - L'accompagnement de la FFBaD a-t-il répondu à vos attentes ?

- Oui totalement
- Oui en partie
- Moyennement
- Pas du tout

9 - Si l'accompagnement n'a pas répondu à vos attentes, qu'attendiez-vous ?

Réponse courte
.....

10 - L'accompagnement de la ligue a-t-il répondu à vos attentes?

- Oui totalement
- Oui en partie
- Moyennement
- Pas du tout

11 - Si l'accompagnement n'a pas répondu à vos attentes, qu'attendiez-vous ?

Réponse courte
.....

Mise en place des actions de cohésion

Cette partie de l'enquête concerne uniquement les clubs mettant en place des actions à destination de leurs licenciés

12 - Quel(s) type(s) d'activité(s) mettez-vous en place ?

Plusieurs réponses sont possibles.

- Activités de pleine nature (randonnée, VTT...)
- Mini jeux (course de relais, molkky...)
- Autres sports (Basket, ballon prisonnier...)
- Airbadminton
- Autre...

13 - A quel public destinez-vous principalement ces activités ?

- Aux enfants
- Aux adultes
- Aux deux
- Aux licenciés et à leurs proches

14 - Pourquoi mettez-vous en place ces activités ?

Plusieurs réponses sont possibles.

- Pour la bonne cohésion des membres du club
- Pour inciter les licenciés à renouveler leur adhésion
- Pour attirer de nouveaux licenciés grâce au dynamisme du club
- Autre...

ANNEXE 2 : ENQUETE MASTER STAPS SUR LA PRATIQUE DES LICENCIÉS DE BADMINTON DURANT LA CRISE SANITAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Dans le cadre de mon master STAPS Gouvernance du Sport et Développement Territorial, je souhaite réaliser une enquête auprès des licenciés de badminton Néo-Aquitains afin de mesurer l'impact de la crise sanitaire et des actions de cohésion menées par les clubs sur leur vision du badminton.

Étant actuellement en stage au sein de la ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton, vos réponses me permettraient de mener à bien cette étude dans le cadre de mon mémoire.

Ce questionnaire est composé de 23 questions, ce qui correspond à un temps de réponse moyen de 4 minutes, il est totalement anonyme, toutes les réponses, même négatives seront utiles pour mon étude.

Mes recherches se concentrant sur le territoire Néo-Aquitain, je vous serais reconnaissant de ne répondre que si vous êtes licencié dans cette région.

Je vous remercie d'avance pour votre aide.

Votre pratique

Cette partie concerne pratique du badminton ainsi que votre ressenti à l'égard de cette crise sanitaire

1 - Depuis combien de temps pratiquez-vous le badminton ?

- 1 an
- 2 ans
- 3 ans
- Entre 3 et 5 ans
- Entre 5 et 7 ans
- Entre 7 et 10 ans
- Plus de 10 ans

2 - Comment pratiquez-vous le badminton ?

- En compétition
- En loisir

3 - A quelle fréquence pratiquiez-vous le badminton sur les saisons précédentes ?

- Trois fois par semaine ou plus
- Deux fois par semaine
- Une fois par semaine
- Moins d'une fois par semaine

4 - Avez-vous réussi à conserver une pratique sportive durant les périodes de restriction ?

- 1 2 3 4 5 6 7 8
- Pas du tout J'ai été très actif

5 - Cette période vous a-t-elle affectée psychologiquement ?

- 1 2 3 4 5 6 7 8
- Pas du tout Très fortement

6 - Pensez-vous reprendre une licence pour la saison 2021 / 2022

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

7 - Quelles actions pourraient vous aider à reprendre une licence ?

- Aide financière pour la reprise d'une licence
- Organisation d'évènements de cohésion
- Le développement du Airbadminton (badminton en extérieur)
- Autre...

8 - Seriez-vous prêt(e) à retourner pratiquer dans un gymnase dès leur réouverture ?

- Oui
- Non
- Je préfère patienter

9 - Vous-êtes vous senti(e) soutenu(e) par la fédération, la ligue et les comités durant cette période ?

- 1 2 3 4 5 6
- Très peu Beaucoup

10 - Comment jugez-vous le dynamisme de la ligue durant cette saison ?

- 1 2 3 4 5 6
- Très faible Très fort

Activités de cohésion

Cette partie traite des activités de cohésion mises en place ou non par votre club et votre comité.

11 - Selon vous, votre club et votre comité ont-ils mis en place suffisamment d'activités annexes (activités de cohésion) durant cette période ?

- Oui (se rendre à la question 13)
- Non
- Je n'en ai pas été informé

12 - Si ces activités avaient été mises en place, ou si vous en aviez été informé, y auriez-vous participé ?

- Oui (passer à la 14)
- Non (passer directement à la 15)
- Cela dépend des activités (passer directement à la 16)

13 - Y avez-vous participé ?

- Oui
- Non

14 - Si oui, pourquoi ?

Plusieurs réponses sont possibles.

- Je trouve cela convivial
- Ces activités permettent de varier mes pratiques
- Elles permettent de sortir de la routine liée au confinement
- Elles me permettent de me dépenser
- Autre...

15 - Si non, pourquoi ?

Plusieurs réponses sont possibles.

- Je ne souhaite pratiquer que du badminton
- Les activités proposées ne me conviennent pas
- Je préfère éviter de côtoyer trop de personnes à cause du virus
- Autre...

16 - Ces activités vous inciteraient-elles à reprendre une licence la saison prochaine ?

- Oui
- Non
- Cela dépend de la qualité des activités
- Je reprendrai une licence dans tous les cas
- Je ne reprendrai pas de licence dans tous les cas

17 - Seriez-vous prêt(e) à changer de club pour une structure ayant été active durant cette période ?

- Oui
- Non

18 - Quel(s) type(s) d'activité(s) vous intéresserai(en)t ?

Plusieurs réponses sont possibles.

- Airbadminton (badminton en extérieur)
- Autres sports (basket, ultimate...)
- Activités de pleine nature (VTT, randonnées...)
- Activités de cohésion (mini jeux, piques niques...)
- Autre...

19 - A quelle fréquence souhaiteriez-vous pratiquer du Airbadminton ?

- Fréquemment dans mon club
- Seulement lors d'évènements ponctuels
- Cette pratique ne m'intéresse pas

Communication

Dernière partie de ce questionnaire, concernant la communication de la ligue.

20 - Comment trouvez-vous la communication de la ligue ?

	1	2	3	4	5	6	
Très insuffisante	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très bonne

21 - Que pouvons-nous améliorer dans notre communication ?

Plusieurs réponses sont possibles.

- Publier davantage de vidéos (reportages, interviews...)
- Proposer plus d'articles sur l'actualité du badminton en Nouvelle-Aquitaine
- Publier plus de photos
- Proposer davantage d'affiches concernant les divers évènements
- Autre...

22 - A quelle fréquence consultez-vous les réseaux de la ligue (site internet, réseaux sociaux...)?

- Toutes les semaines
- Deux fois par mois
- Une fois par mois ou moins
- Quelques fois par an
- Jamais

23 - Quel réseau de communication de la ligue consultez-vous le plus ?

- Site internet
- Facebook
- Instagram

ANNEXE 3 : RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN AVEC MONSIEUR YANNICK MEUNIER

Quels sont les principaux acteurs et l'importance de leur rôle dans cette stratégie ?

Beaucoup d'acteurs sont nécessaires à la mise en place de notre stratégie de reprise :

Les comités pour relayer les informations et faire le suivi des actions locales. Ils seront aussi acteur sur des actions départementales et interdépartementales.

Les clubs pour les actions locales, ils seront le principal acteur du système puisqu'ils sont en lien direct avec les licenciés.

Les licenciés, ils seront participants mais aussi vecteur de remobilisation pour les différents acteurs, que ce soit les autres adhérents mais aussi les bénévoles pour maintenir la motivation.

Bien entendu, on peut rajouter la ligue qui impulse, organise et accompagne la mise en place de la stratégie. Ainsi que la FFBaD et les collectivités de manière indirecte.

Quels sont les objectifs principaux visés par la ligue au travers de cette stratégie ?

2 objectifs principaux :

- *La proposition d'actions pour nos licenciés actuels afin de montrer une image dynamique et surtout motrice*
- *Le principal est de travailler au retour des licenciés pour la saison prochaine.*

Dans quelle mesure les résultats de cette stratégie seront jugés satisfaisants ?

Nous jugerons de cette stratégie principalement par le retour des licenciés sur la saison prochaine, que ce soit par un taux de renouvellement supérieur à 60% ainsi que sur un nombre de licenciés de 14500 en fin de saison 2021-2022.

Quelles sont les attentes de la ligue ? En termes d'implication des clubs, de licenciés présents sur la saison prochaine...

Nous souhaitons que 80% des comités participent aux actions et que plus d'1 club sur 3 soit aussi acteur. Cependant, j'ai des doutes sur la faisabilité et l'atteinte de ces objectifs.

Une problématique sera aussi d'avoir les éléments au niveau de la ligue, actuellement, nous n'avons pas tous les retours.

Quelle est la période clé de cette stratégie ? Les périodes de confinement ? la période de reprise, le début de la saison prochaine ?

Nous avons traité le projet en distinguant 2 périodes principales, l'avant reprise en intérieur et l'après reprise.

Les deux périodes sont cruciales à mon sens mais celle de la reprise sera la plus attendue par les licenciés. Les difficultés seront que la reprise se fera en fin de saison, le moment où les gymnases ferment et quand les salariés sont en congés.

La ligue étant un peu plus éloignée, nous serons attendus sur la bonne gestion de la reprise de la saison prochaine et sur la facilité de gestion de l'aide financière.

Les clubs sont-ils prêts à s'investir dans ce genre de stratégie ? Ont-ils conscience des effets bénéfiques qu'elle peut engendrer ?

On ressent vraiment de la lassitude des clubs et des comités, nous impulsions mais seuls les plus motivés vont jouer le jeu. Malheureusement, nous ne pouvons pas y faire grand-chose.

Je distingue 3 niveaux chez les clubs :

- *Les plus investis qui feront les actions*
- *Les moyens qui suivront un peu mais quand ils auront le temps*
- *Ceux qui ont complètement baissé les bras.*

Pour les 2 premiers, ils sont conscients des effets, les 3^{ème} sont démotivés même s'ils pourraient comprendre voire s'ils sont d'accord avec les actions.

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	1
REMERCIEMENTS	2
DICTIONNAIRE DES ABREVIATIONS UTILISEES	3
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX	4
LISTE DES ANNEXES	5
SOMMAIRE	6
INTRODUCTION	7
1. LA CRISE SANITAIRE EN FRANCE, SON IMPACT SUR LE MONDE SPORTIF ET LES DIFFICULTES RENCONTREES POUR LA MISE EN PLACE D’ACTIVITES SPORTIVES.	10
1.1. L’EVOLUTION DES CONDITIONS D’EXERCICE DES APS	10
1.1.1. LES PREMIERES MESURES RESTRICTIVES APPLIQUEES AUX APS.....	10
1.1.2. LES MESURES DE DECONFINEMENT.....	11
1.1.3. LE RETOUR DES MESURES RESTRICTIVES	11
1.1.4. SECONDE PERIODE DE RELACHEMENT	13
1.1.5. LA SITUATION ACTUELLE DE LA VIE SPORTIVE	13
1.2. L’IMPACT SUR LE SPORT EN GENERAL	14
1.2.1. L’IMPACT SOCIOLOGIQUE	15
1.2.1.1. <i>Les façons de pratiquer</i>	15
1.2.1.2. <i>Les impacts psychologiques</i>	16
1.2.2. L’IMPACT ECONOMIQUE.....	17
1.2.2.1. <i>Les moins touchés</i>	18
1.2.2.2. <i>Les plus touchés</i>	18
2. LA SITUATION DU BADMINTON	20
2.1. L’IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA PRATIQUE DU BADMINTON EN FRANCE	21
2.1.1. A L’ECHELLE NATIONALE	21
2.1.1.1. <i>Les licenciés</i>	21
2.1.1.2. <i>Les clubs</i>	22
2.1.1.3. <i>Les régions</i>	23
2.1.2. A L’ECHELLE REGIONALE, EN NOUVELLE-AQUITAINE	24
2.1.2.1. <i>Les départements</i>	24
2.1.2.2. <i>Les catégories</i>	25

2.1.2.3. <i>Les clubs</i>	26
2.2. LA SITUATION DES LICENCIES	27
2.2.1. L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE	27
2.2.2. LE SOUTIEN DES INSTANCES	29
2.3. LES ATTENTES ET ENJEUX LIES A LA MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE	32
3. LA STRATEGIE DE MAINTIEN ET DE RELANCE DE L'ACTIVITE	34
3.1. LES ETAPES DE CETTE STRATEGIE	34
3.1.1. LES AIDES A L'ORGANISATION DES CLUBS DURANT LES PERIODES DE RESTRICTION	34
3.1.2. LA STRATEGIE DE MAINTIEN ET DE REPRISE	35
3.1.2.1. <i>Les encouragements au maintien des activités</i>	35
3.1.2.2. <i>Les actions de reprise</i>	36
3.2. LES EFFETS DE CETTE STRATEGIE	37
3.2.1. AUPRES DES CLUBS	37
3.2.2. AUPRES DES LICENCIES	40
3.2.2.1. <i>Les effets des actions de cohésion</i>	40
3.2.2.2. <i>Le développement du Airbadminton</i>	41
CONCLUSION	45
BIBLIOGRAPHIE	47
SOURCES	49
ANNEXES	51
TABLE DES MATIERES	60